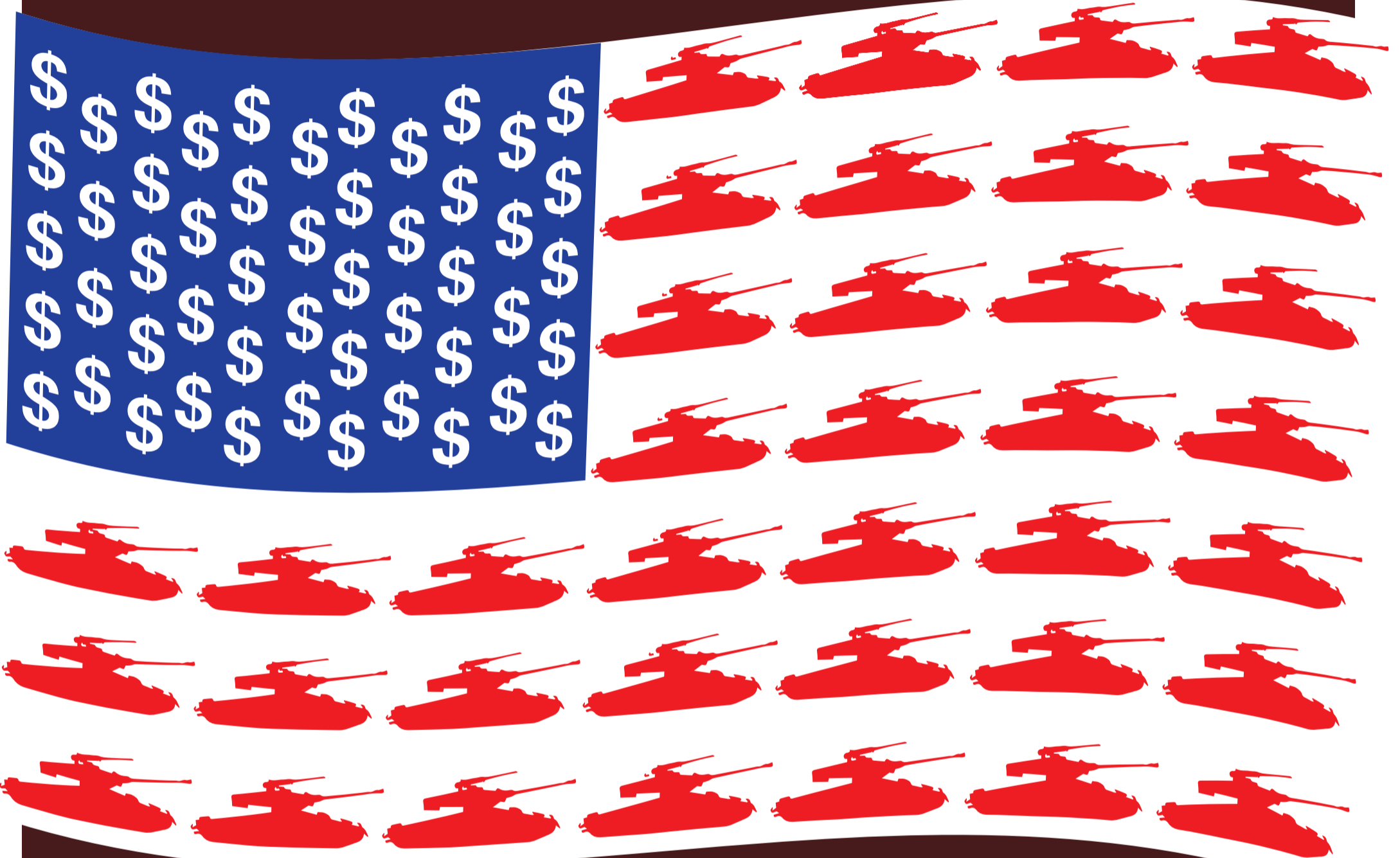


# *l'Anti*capitaliste

n°358 | 10 novembre 2016 — 1,20 €

l'hebdomadaire du NPA ~ [www.NPA2009.org](http://www.NPA2009.org)

## RACISME, GUERRE, INÉGALITÉS...



## VICTOIRE DE LA FIÈVRE RÉACTIONNAIRE

**Dossier**

### PRISON

Pages 6 et 7

**ÉDITO**

Grève des femmes!  
Page 2

**PREMIER PLAN**

Santé: le vent se lève?  
Page 2



**ACTU INTERNATIONALE**  
Venezuela: dans la tempête  
Page 5

**LIBRE EXPRESSION**  
Entretien avec Assa Traoré  
Page 12



édito

Par CHRISTINE POUPIN

## Grève des femmes!

Le lundi 7 novembre à 16 h 34 a été symboliquement choisi, car cette date marque le moment où les femmes salariées commencent à travailler «bénévolement». Ce calcul, purement théorique, a pourtant l'immense mérite de mettre en évidence le scandale des inégalités salariales entre les femmes et les hommes. Il s'appuie sur le calcul d'Eurostat, selon lequel en France, en 2014, le salaire horaire brut moyen des femmes est de 15,1% inférieur à celui des hommes. Sur 253 jours ouvrés pour l'année 2016, cette différence représente 38,2 jours. D'où le 7 novembre 2016 à 16 h 34. Bien qu'énorme, ce symbole minimise pourtant l'inégalité réelle. L'utilisation du salaire horaire est trompeuse. En particulier, elle occulte le fait que les femmes occupent la grande majorité (80%) des emplois à temps partiel, le plus souvent de manière imposée. En prenant en compte le temps partiel, les femmes gagnent en réalité 27% de moins que les hommes... L'écart est encore de 19% pour les temps complets. Les raisons sont multiples et cumulées. Les femmes sont cantonnées majoritairement dans des secteurs dévalorisés où elles sont sous-payées. Mais la plus grande partie de l'écart renvoie au fait que, plus souvent que les hommes, les femmes se trouvent dans chaque métier reléguées au bas de l'échelle des salaires. Au final, les femmes représentent 80% des travailleurs pauvres! Beaucoup de raisons peuvent expliquer les différences de salaire, mais même en tenant compte des caractéristiques des postes de travail et des entreprises, de l'ancienneté des salariés, de la localisation géographique, «*Toutes choses inégales par ailleurs!*» (selon le titre de l'ouvrage de la sociologue Rachel Silvera), une bonne partie de l'écart (10%) reste «non expliquée»... si ce n'est par le seul fait d'être des femmes. En clair, de la pure discrimination! Aucune initiative n'est inutile pour dénoncer cette réalité, rendre visible ces discriminations pour mieux les combattre. Celle du 7 novembre a été lancée sur internet, s'inspirant d'une démarche identique menée par les femmes islandaises. Elle donne un nouvel écho à une proposition portée depuis plusieurs années par des militantes: celle d'une vraie grève des femmes le 8 mars, avec un appel intersyndical, des associations féministes...

## BIEN DIT

Dans le camp anti-système, deux pôles se forment: l'un promeut la xénophobie, l'autre la lutte des classes. Les monstres surgissent quand le champ de bataille se structure autour des questions d'identité ou d'appartenance nationale plutôt que de démocratie et de justice sociale.

MIGUEL URBAN, militant d'Anticapitalistas, député européen de Podemos, dans *le Monde diplomatique* de novembre 2016.

## À la Une

# Racisme, guerre, inégalités... Victoire de la fièvre réactionnaire

*Trump, le candidat milliardaire qui se prétend antisystème alors qu'il en est le pire produit, a au final remporté l'élection présidentielle américaine. Le magnat de l'immobilier, multimilliardaire, symbole même de la brutalité du capitalisme, a récolté les fruits pourris du bilan d'Obama qui a mené avec cynisme une politique soumise aux intérêts de Wall Street trahissant les espoirs qu'il avait suscités.*

Qu'un tel milliardaire voyou ait réussi à obtenir le soutien d'une partie des classes populaires parmi les Blancs illustre le discrédit des Démocrates, le sentiment de trahison qu'ont fait naître la politique d'Obama et l'arrogance autosatisfaite de Clinton qui était la candidate préférée de Wall Street.

### Trump, le Le Pen américain

Le démagogue Trump a flatté les vieux démons de la société américaine, le racisme, le nationalisme, le sexisme, pour dévoyer la colère contre les pouvoirs en place, la canaliser dans le cadre du système, pour mieux perpétuer celui-ci et le défendre en désignant des boucs émissaires. Comme Le Pen ici, il vante le repli national prétendant rapatrier les emplois de Chine ou d'Amérique latine, comme si les multinationales allaient se priver de produire à bas coût! Pendant sa campagne, il n'a cessé de chercher à diviser les travailleurs, multipliant les propos insultants contre les Mexicains ou les musulmans, affichant son mépris des femmes. Il a contribué à raviver le racisme contre les Afro-Américains que les États-Unis ont hérité de l'esclavage et de la ségrégation.

### Une société et un monde malades du capitalisme

Ces élections, la déroute des Démocrates, marquent la fin de ce que la victoire d'Obama, en 2008, avait pu laisser espérer: l'ouverture d'une nouvelle ère politique qui tournerait la page des années Bush. Huit ans plus tard, les 1% les plus riches ont capté 85% des richesses supplémentaires du pays. Comme ici, les inégalités se sont creusées



Trump, le racisme, le nationalisme et le sexisme en programme... DR

au profit d'une petite minorité. La dite croissance américaine, c'est une précarisation croissante et un endettement colossal tant des particuliers, des entreprises que de l'État.

Quant à la politique étrangère, le prix Nobel de la Paix – ou plutôt des déclarations d'intention –, loin de rompre avec la politique de Bush, a renforcé le déploiement militaire américain dans le monde. Ses prétentions à combattre Daech ne font qu'accroître le chaos dans un Moyen-Orient à feu et à sang. Les années Obama ont poursuivi l'offensive libérale et impérialiste, semant le chaos tant sur le plan social qu'au niveau international.

### Les 1% contre les 99%

Les désillusions, les déceptions, la régression sociale et le désespoir ont offert un terrain fertile aux

idées réactionnaires, à la démagogie dont Trump, comme ici Sarkozy et Le Pen, s'est fait le sinistre propagandiste. Il a réussi à capter en sa faveur le rejet de Clinton et des affairistes de l'establishment de la politique et de la finance.

Trump va, comme l'aurait fait Clinton, accentuer la politique au service des grandes multinationales qu'a menée Obama contre le monde du travail et les peuples. Derrière son discours démagogique, il se pliera aux volontés de Wall Street, du Pentagone et du FBI pour défendre les intérêts du grand capital américain.

Oui, il y a bien deux Amériques. Ce ne sont pas celle de Clinton ou celle de Trump, mais ce sont celle des riches et des très riches contre celle des travailleurs et des classes populaires. Cet antagonisme ne cesse de s'approfondir en même

temps que les inégalités de plus en plus criantes, aux USA comme ici et partout ailleurs. C'est bien la politique des classes capitalistes qui en est responsable et engendre une décomposition sociale et politique dans le monde entier.

Trump et les Républicains aux affaires aggraveront les tensions à tous les niveaux. La réponse ne peut venir que des luttes et des mobilisations, avec aussi le renouveau des idées du socialisme qui ont rencontré un large écho lors des primaires démocrates à travers la campagne de Bernie Sanders (même si celui-ci s'est finalement rallié à Clinton).

Le 8 novembre, les travailleurs, les classes exploitées, n'étaient pas représentés, mais aux USA comme ici et au niveau international, l'avenir est bien entre leurs mains.

Yvan Lemaître

## SANTÉ

# Le vent se lève?

Le PLFSS (Projet de loi de financement de la Sécurité sociale), voté en première lecture par la quasi totalité du PS (6 abstentions des «frondeurs») à l'Assemblée nationale, programme une énième couche d'austérité, avec 3,5 milliards de moins pour le budget de la santé.

Il confirme la loi santé dans sa marche forcée vers l'ambulatorio pour supprimer 22000 postes et des lits d'hospitalisation. Initiée par la loi HPST (hôpital patients santé territoire) de 2008, la loi Touraine est dans la lignée de ses prédécesseurs, imposant le regroupement d'hôpitaux en 135 Groupes hospitaliers de territoire (GHT) se substituant aux 850 établissements, mettant à mal les capacités du service public de santé à répondre aux besoins de la population. Accentués,

les déserts médicaux atteignent les métropoles. Hôpitaux, maternités et centres de Sécurité sociale ferment. La France n'est plus le pays qui fournit les meilleurs soins de santé généraux du monde et se retrouve même en 11<sup>e</sup> position en Europe. Nous allons vers une crise sanitaire...

### Alerte générale!

La loi travail exclut le compte pénibilité pour la fonction publique hospitalière, alors que tous les voyants sont au rouge.

Les 35 heures n'y ont jamais été une réalité, les salaires sont bas, le travail des jours fériés ou de nuit sous-payé... L'absence de reconnaissance et l'intensification de l'activité sont à l'origine de souffrances physiques et psychiques. Burn out, suicides, addictions et toutes les pathologies liées au dérèglement de l'horloge biologique, par les horaires atypiques, explosent.

Ainsi, le taux de fausses couches est le plus élevé dans la profession soignante, un aide-soignantE sur trois part en invalidité avant l'âge de la retraite (dont la date de départ s'est encore éloignée...), une infirmière retraitée sur quatre est en invalidité, et l'espérance de vie d'une infirmière qui y a consacré toute sa carrière professionnelle est inférieure de 7 ans à la moyenne des femmes. Une nouvelle diplômée sur deux arrête d'exercer ce métier dans les 5 ans qui suivent. Il ne s'agit plus de soigner mais de produire des actes de soins tarifés à l'aune du

lean-management qui exclut tout temps relationnel.

Et les autres corps de métier tels que les médico-techniques, personnels ouvriers et administratifs ont également leur lot de fatigue, de pénibilité, lombalgies et accidents de travail...

### On ne se laisse pas faire

Les luttes au sein des hôpitaux n'ont jamais cessé, mais restent souvent limitées à un service, une équipe, un hôpital. Elles sont parfois victorieuses, mais trop isolées, elles ne peuvent relancer la convergence. Toutefois, plus de 80 établissements ont réussi à se mobiliser devant le ministère en 2014. À Paris, les personnels du plus grand CHU de France sont encore sous le coup de la défaite paraphée par la CFDT qui a signé le protocole de la direction générale en 2015. Reste que le succès de la psychiatrie – ne pas intégrer les GHT imposés – fut une petite embellie au printemps dernier.

# Un monde à changer

**CENTRAFRIQUE, UNE FAILLITE QUI DURE.** La France vient d'annoncer le retrait d'une grande partie des troupes engagées depuis décembre 2013 dans l'opération Sangaris en décembre 2013. Le ministre de la Défense Le Drian a estimé à la mi-octobre que l'opération avait été «*un succès... même si la stabilité n'est pas totalement revenue*» dans ce pays. C'est le moins que l'on puisse dire. Par ailleurs perdurent tous les problèmes qui ont entraîné la situation chaotique utilisée pour justifier la présence massive des troupes françaises. Aujourd'hui comme depuis l'indépendance, le pays demeure «*supervisé*» par la France, comme le notait un président africain à propos d'André Kolingba à la tête de la RCA de 1981 à 1993: «*Lui ne faisait même pas semblant de diriger. Quand nous, chefs d'États voisins, arrivions à l'aéroport, c'est un certain commandant français, Mansion, qui se présentait en short et en chemisette, pour nous accueillir*». Les gouvernements français successifs ont donc mis en tutelle les dirigeants centrafricains et soutenu leur politique qui

a progressivement détruit le pays, son appareil d'État et les infrastructures. Le pillage des richesses du pays est permanent. Les services publics n'existent pas ou presque, et la corruption est généralisée. Même l'aide pour les malades du Sida a été massivement détournée... Tout cela favorise les tensions ethniques et régionales. Pour mettre fin à cette spirale, il faudrait commencer à satisfaire les besoins sociaux de base des populations, relancer l'agriculture et reconstruire les infrastructures sanitaires et routières. Cela permettrait de créer de l'emploi et de fournir des perspectives à une partie des jeunes. Malheureusement, ce n'est pas cela qui est à l'ordre du jour. Comme l'écrivait le bulletin *Afriques en lutte* dès octobre 2014, le but de l'intervention française était bien une «*stabilisation minimale du pays*». En effet, il importe à la France et à son principal pion dans la région, le Tchad, d'éviter un trop grand désordre dans un pays au positionnement géographique stratégique important et aux abondantes richesses minières.

## MIGRANT-E-S **Le point de non-retour**

*Les autorités (préfecture, gouvernement, mairie) et les associations qui y ont collaboré (France terre d'asile et Emmaüs) se sont félicitées de l'opération de démantèlement des campements parisiens du vendredi 4 novembre. Bien à l'abri des migrantEs, de l'autre côté du cordon de flics qui les nassaient et devant une nuée de journalistes...*

**M**ille migrantEs ont donc été envoyés dans des gymnases, les autres dans des bâtiments réquisitionnés dans toute la région parisienne renommés à la hâte «*centres d'hébergement*». À Maurepas, dans les Yvelines, les élus municipaux se sont même opposés physiquement à l'arrivée d'un car de migrantEs dans le gymnase de la ville. Sous la pression des associations, le maire a finalement décidé de leur ouvrir la salle des fêtes! Pendant l'opération, le préfet a déclaré à une journaliste un peu trop indépendante que «*puisque'ils avaient traversé la Méditerranée et risqué leur vie pour venir ici, 15 jours en gymnase c'était quand même bien, non?*» Un peu comme si, à quelqu'un de votre famille dont l'appartement a brûlé, vous proposiez de dormir sur le paillason...

Le démantèlement a été la plus révoltante de toutes les opérations du même type qui se sont succédées depuis plus de 16 mois dans la capitale, par sa volonté de nier toute humanité aux migrantEs. Le dispositif policier gigantesque s'est déployé dès 5h du matin, avec 600 flics portant des masques en papier comme s'ils intervenaient sur une zone contaminée. Aucun officiel n'intervient sur le campement.



Humiliés, forcés à s'accroupir... TB

On ne parle même plus aux migrantEs, on les pousse en masse, on les canalise. Plusieurs centaines sont regroupés dans une rue longeant le canal côté Jaurès. Les 3000 autres sont repoussés dans l'avenue de Flandre. La première priorité du pouvoir n'est pas de s'adresser aux migrantEs, il faut rétablir au plus vite la circulation sur les grands axes. Plus tard interviendront les services de nettoyage en combinaisons

blanches avec masques sur le visage. Puis les pelleteuses et les bennes pour englober, tentes, couvertures et toutes les affaires que les migrantEs n'ont pu emporter. Nettoyer, désinfecter, faire disparaître, hygiène des frontières...

### Quelle humanité?

Ce n'est qu'ensuite, et toujours sans un mot, que quelques membres de France terre d'asile et d'Emmaüs circuleront parmi les migrantEs pour repérer les femmes et les enfants et les emmener à l'extrémité opposée de celle où des cars commencent à arriver. Et c'est toujours sans la moindre information sur leur destination et a fortiori sur les conditions de leur hébergement que les migrantEs monteront dans les cars. Alors qu'il ne reste plus que quelques centaines d'entre eux, l'humiliation monte encore d'un cran. Les CRS forcent les migrantEs à s'accroupir devant eux en hurlant «*sit down!*». Ceux qui se mettent debout sont repoussés violemment.

Et les flics agrippent le dos des migrants, un par un, et les tirent comme des sacs pour les faire passer du «*bon*» côté des cars. Quelques jours plus tôt, une centaine de migrantEs soudanais avaient écrit leurs revendications. Ils avaient été rejoints par des Afghans, des Somaliens, des Érythréens des autres campements. Cela avait donné lieu à un rassemblement le mercredi soir précédant l'opération. Appelé en moins de 24 heures, ce rassemblement s'était transformé en une manifestation de plus d'un millier de migrantEs et soutiens autour du campement. Une dynamique lancée trop tardivement pour générer une riposte collective le jour du démantèlement. Mais la dignité et la combativité affichées lors de ce rassemblement contrastent tellement avec le silence, l'impuissance et le sentiment d'humiliation qui ont dominé pendant le démantèlement qu'on ne peut pas ne pas en tirer de leçon.

Calais et Stalingrad sont des points de non-retour qui nous disent à quel point l'humanité est du côté des migrantEs à mesure de son effacement du côté du pouvoir et de tous ceux qui collaborent avec lui. La sauvegarder passe par se battre au côté des migrants.

**Denis Godard**

Revenues de leurs illusions nourries par les promesses de Valls, les associations corporatistes, absentes de toutes les mobilisations interprofessionnelles de défense de l'hôpital public, se réveillent aujourd'hui pour descendre dans la rue, en utilisant l'appel de l'intersyndicale nationale CGT-FO-SUD. Il faut dire que les cinq suicides d'infirmierEs hospitaliers qui ont malheureusement eu lieu cet été, ont fait prendre conscience aux professionnelEs qu'il faut se protéger et savoir dire non avant d'arriver au mal-être extrême.

### Ce 8 novembre, nous étions dans la rue!

À Paris, ce mardi 8 novembre, les syndicats CGT, FO et SUD de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris (AP-HP) appelaient à un rassemblement sur le parvis de la gare Montparnasse. Venus de plusieurs villes de régions, s'y sont retrouvées des associations professionnelles regroupant infirmierEs des blocs

opératoires et infirmierEs anesthésistes, cadres infirmiers, et étudiantEs infirmiers et aides-soignants, puéricultrices et infirmierEs libérales. L'intersyndicale AP-HP s'est, elle, rassemblée à une centaine de mètres et a participé en manifestation en direction du ministère sans attendre les «*catégoriels*». Pourtant, ceux-ci formaient un cortège trois fois plus nombreux et bien plus dynamique que celui de l'intersyndicale...

En région, il y a eu de grosses manifestations. À Bordeaux, venus de deux hôpitaux, un millier de manifestantEs se sont retrouvés devant l'ARS. À Toulouse, ils étaient 3000 à 5000 dans la rue et 3000 à Marseille venus du public et du privé. À Grenoble, après être entrés dans l'ARS, 300 infirmières ont imposé une manifestation qui n'était pas prévue. À Montpellier, le pique-nique de 200 personnes au CHU est parti en direction de l'ARS rejoindre d'autres établissements. En Dordogne, 150 personnes ont manifesté à Périgueux. Les



Dans la manifestation parisienne du 8 novembre. DR

nombreux grévistes à Sarlat ont été systématiquement assignés en raison des flux tendus pour les effectifs. À Besançon, ils étaient 200 dans la rue. En Bretagne, la manifestation était relativement importante à Quimper (300) et d'autres manifestations ont aussi eu lieu

à Brest et Morlaix. Venus des hôpitaux et d'Ehpad, les 600 manifestantEs d'Angers étaient très dynamiques comme dans beaucoup d'autres villes.

La suite de la mobilisation ne doit pas tarder...  
**CorrespondantEs**

## Le chiffre

# 70%

C'est, d'après une étude réalisée pour le Monde, l'Institut Montaigne et Sciences Po et publiée lundi 7 novembre, le pourcentage de personnes interrogées qui pensent que les élections «*ne changent rien*». Pour 65%, les préoccupations des citoyens ne sont pas prises en compte et pour 62% les citoyens sont mal représentés...



## Agenda

**Mercredi 16 novembre, rencontre de La Brèche, Paris.** Rencontre avec Hubert Krivine autour de son livre *Petit traité de hasardologie* (Cassini, 2016) à 18h30 à la librairie La Brèche.

**Jeudi 17 novembre, réunion publique du NPA, Hellemmes-Lille.** «*Face au chômage et à la précarité, revenu de base? Salaire à vie? Quelle alternative anticapitaliste?*» à 19h30 au Polder, 250, rue Roger-Salengro.

## NO COMMENT

*Tant de gens ont perdu leur emploi à cause d'immigrés clandestins, et on ne veut pas ouvrir la porte de l'Amérique à des milliers de terroristes potentiels venus du Proche-Orient. On est là pour défendre les valeurs de la classe moyenne, et on veut rendre à l'Amérique sa grandeur!*

ARTHUR JONES, figure culte chez les néonazis américains... et soutien de Donald Trump, cité par *France inter* lundi 7 novembre.

## l'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

**Rédaction:**  
0148 70 42 27  
redaction@npa2009.org

**Diffusion:**  
0148 70 42 31  
diffusion.presse@npa2009.org

**Administration:**  
0148 70 42 28  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil Cedex

**Numéro ISSN:**  
2269-3696

**Commission paritaire:**  
0419 P 11508

**Société éditrice:**  
Nouvelle Société de  
presse, d'audiovisuel et  
de communication.  
SARL au capital  
de 3500€ (durée 60 ans).

**Tirage:**  
6500 exemplaires

**Gérant et directeur  
de publication:**  
Ross Harrold

**Secrétaire  
de rédaction:**  
Manu Bichindaritz

**Maquette:**  
Ambre Bragard

**Impression:**  
Rotographie, Montreuil-  
sous-Bois  
Tél.: 0148 70 42 22  
Fax: 0148 59 23 28  
Mail: rotoimp@wanadoo.fr

**IMPRIM'VERT®**

## «TITRES ÉLECTRONIQUES SÉCURISÉS (TES)»

# Tous fichés ?



Ceci est un dangereux fichier... DR

Ils ont osé... Le dimanche 30 octobre, en plein cœur du pont de la Toussaint, le gouvernement a publié en toute discrétion un décret autorisant la création d'un fichier biométrique concernant tous les détenteurs de passeport ou de carte d'identité âgés de plus de 12 ans. Bref un «fichier monstre» de près de 60 millions de personnes!

Par décret, on veut donc créer un méga-fichier qui concernera tout le monde ou presque : toute personne française ou ayant des papiers établis en France, âgée de plus de 12 ans. On y retrouvera évidemment l'état civil, mais aussi la couleur des yeux, la taille, l'adresse, la filiation des parents, l'image numérisée du visage et en principe les empreintes digitales. S'y ajouteront l'image numérisée de la signature du demandeur, l'adresse email et les coordonnées téléphoniques du demandeur qui passe par une procédure à distance, le code de connexion délivré par l'administration, etc.

Il s'agira donc d'une véritable base de données unique accessible par l'ensemble des services de l'État, de la préfecture de police aux douanes en passant par les renseignements... Une base de données qui, outre la centralisation de renseignements sur le plus grand nombre entre les mains de l'État, est plus susceptible d'être «hackée», piratée, que s'il s'agissait de plusieurs fichiers indépendants...

Cazeneuve et le ministère de l'Intérieur expliquent que «l'administration continue de se moderniser en accélérant et en simplifiant les démarches des usagers. Il s'agit également de fiabiliser les demandes de pièces d'identité en les sécurisant...» Mais en 2012, alors qu'ils étaient dans l'opposition, les membres de ce gouvernement, qui aujourd'hui justifient la création de ce «super fichier», se sont opposés à cette mesure...

### Un nouveau reniement

Ironie de l'histoire, ou plutôt fruit pourri des reniements politiques, on assiste aujourd'hui à une étonnante inversion des positions... En effet, le principe de la création de ce fichier a été adopté en 2012, sous la présidence de Sarkozy. Le texte initial, qui allait même plus loin que le projet actuel, devait permettre des identifications judiciaires. Une disposition alors censurée par le Conseil constitutionnel, car trop attentatoire aux libertés... Car à l'époque, les députés PS avaient saisi le Conseil constitutionnel, dont Urvoas, l'actuel garde des Sceaux, qui critiquait alors ce «fichier des honnêtes gens»...

Aujourd'hui, cela continue – fort heureusement – à ne pas passer comme une lettre à la poste... Ainsi, les prises de position avec différents arguments de la CNIL ou de la LDH. Et lundi 7 novembre, le Conseil national du numérique, organe consultatif dont les membres sont nommés par le président de la République (sic), a même appelé le gouvernement à «suspendre» l'instauration de ce fichier, déplorant l'absence de concertation préalable et les risques de «dérives aussi probables qu'inacceptables» créées par ce dispositif.

Une contestation jusqu'au sein du gouvernement, avec les déclarations de la secrétaire d'État au Numérique, Axelle Lemaire, qui s'est insurgée de ne pas avoir été consultée avant la mise en œuvre du fichier TES, qualifiant de «dysfonctionnement majeur» la mesure selon elle passée «en douce» par son propre gouvernement... Ambiance.

Ficher des dizaines de millions de personnes, pas la peine d'évoquer le Big brother du roman 1984... mais plutôt les tristes pratiques du régime de Vichy, seul autre exemple d'une telle pratique en France. Un fichier détruit à la Libération, mais dont la logique réapparaît, mise en œuvre par un gouvernement socialiste en plein état d'urgence!

Manu Bichindaritz

# La matraque au service du capital

UN AN D'ÉTAT D'URGENCE

Il y a un an, Hollande décrétait l'état d'urgence, le 14 novembre 2015, au lendemain des attentats qui frappèrent à plusieurs reprises à Paris et à Saint-Denis.

## HOLLANDE 2017



CHARMAG

### La COP21, ballon d'essai réussi

Le 29 novembre devait se tenir une grande manifestation à Paris à l'occasion de la COP21, sommet international prétendant vouloir limiter le changement climatique. Elle fut interdite par le gouvernement, mais un rassemblement a quand même lieu à République. Cette journée marque un tournant dans la manière dont le gouvernement a décidé de traiter toute forme de contestation. D'abord un «encadrement» très strict et massif des manifestantEs par un dispositif policier démesuré, puis une dispersion musclée qui va devenir la règle dans les mobilisations à suivre : nassages, charges de CRS, gazages et interpellations pour mises en garde à vue. Enfin, dans un second temps, décrédibilisation politique et médiatique du mouvement, avec l'amalgame fait entre les manifestantEs et des «casseurs» afin de justifier ces pratiques répressives.

### Un Président qui le dit clairement...

Dans ses fameux entretiens avec les deux journalistes du Monde, Gérard Darvet et Fabrice Lhomme, Hollande affirme : «C'est vrai, l'état d'urgence a servi à sécuriser la COP21, ce qu'on n'aurait pas pu faire autrement. Imaginons qu'il n'y ait pas eu les attentats, on n'aurait pas pu interpellé les zadistes pour les empêcher de venir manifester. Cela a été une facilité

apportée par l'état d'urgence, pour d'autres raisons que la lutte contre le terrorisme, pour éviter qu'il y ait des échauffourées. On l'assume parce qu'il y a la COP.»

Avec l'émergence de la contestation de la loi El Khomri, l'escalade de l'arsenal policier engendrant des violences a été sans précédent. La rhétorique du «casseur» est venue progressivement se superposer à celle, déjà en place, de l'ennemi intérieur. D'un côté, un racisme et une islamophobie répandus sans frein par les sommets de l'État et relayés par tout le personnel politique bourgeois, et de l'autre, des mesures liberticides contre celles et

ceux qui contestent l'ordre social... Le couvercle s'est peu à peu refermé pour diviser, museler le camp des exploités, et permettre ainsi que se déroule la politique guerrière et antisociale pour laquelle ce gouvernement était programmé.

### La lutte contre le terrorisme, un prétexte fallacieux

Si on listait l'arsenal des mesures de contrôle et de répression mis en œuvre dans d'autres pays comme la Pologne, la Hongrie, la Turquie, le Royaume-Uni ou l'Espagne, on constaterait que l'évolution autoritaire du gouvernement français ne brille que faiblement par son

originalité. Elle s'inscrit dans une tendance globale des États à restreindre les libertés des citoyenEs, à stigmatiser et à réprimer les étrangerEs ou citoyenEs d'origine étrangère, et à détruire les ultimes protections et acquis légaux des salariéEs.

Malgré tout, par certains aspects, il y a une sorte d'exception française : en dépit de fortes attaques depuis plus de trente ans, les protections sociales et les services publics ne sont pas encore complètement démantelés. Or, le gouvernement PS, aussi méprisable et dévalué qu'il soit, était encore le mieux placé pour y parvenir, avec la complicité de certaines directions syndicales. Hollande et Valls ont donc pris très au sérieux leur tâche de mercenaires du capital, en s'attaquant aux droits des salariéEs et des chômeurEs, en pouvant se flatter d'avoir vendu plus de Rafale, plus d'Airbus et plus de centrales nucléaires que leurs prédécesseurs, à des régimes comme l'Iran ou l'Arabie saoudite...

Eux et leur parti vont perdre lamentablement toutes les élections pour les dix ans à venir, mais qu'importe : ils seront fiers d'avoir été de valeureux serviteurs de la bourgeoisie impérialiste française et d'avoir dégagé le terrain pour leurs successeurs à l'Élysée et à Matignon. Sauf si ce scénario est chamboulé par les multiples colères sociales et politiques qui se sont confortées les unes les autres durant le mouvement contre la loi travail, et qui sont aujourd'hui juste en train de reprendre leur souffle pour repartir au combat contre cet ordre social injuste et insupportable.

Marie-Hélène Duverger

# PCF Les cadres se rebiffent... pour faire quoi ?

Alors que Pierre Laurent s'était prononcé pour «un soutien critique» à la campagne de Mélenchon, les cadres du parti viennent majoritairement de décider de soutenir une candidature communiste.

Le week-end dernier aura donc été dur pour Pierre Laurent et surtout, ne nous y trompons pas, pour le PCF dans son ensemble. Pour la première fois, les cadres intermédiaires n'ont pas suivi leur direction sur un vote d'une telle importance : celui de la candidature à l'élection présidentielle. En effet, ces derniers, réunis le samedi 5 novembre, ont décidé à 53% de soutenir une candidature communiste, alors que sa direction s'était enfin décidée à soutenir celle de Mélenchon.

Au vu du dernier congrès et de la politique défendue depuis des mois par la direction du PCF, ce résultat n'est pas vraiment une surprise. En effet, au dernier congrès les divisions avaient été claires et la majorité avait déjà été agitée. Et depuis, on ne peut pas dire que la stratégie menée par la direction permettait de préparer un franc soutien à la candidature de Mélenchon. D'un accord pour une primaire de toute la gauche au soutien possible à Montebourg (voire même à Hulot), tout était possible au nom du «rassemblement de la gauche»... Ses multiples appels, réunions, n'ont pas rencontré le succès attendu. Dernière en date, la pétition «Vivement la gauche» qui



Fluctuat nec mergitur? DR

appelait «tous les candidatEs de la gauche d'alternative à la politique du gouvernement à se rassembler pour construire une nouvelle majorité politique à gauche autour d'un ou d'une seule d'entre eux à l'élection présidentielle» n'avait même pas obtenu 10 000 signataires...

Dans ce contexte, et sans doute au vu des bons sondages du candidat de «la France insoumise», Pierre Laurent s'est résigné, la veille du vote, à soutenir Mélenchon... sans toutefois fermer la porte au rassemblement de la gauche, par exemple si Montebourg sortait

vainqueur fin janvier des primaires de la Belle Alliance.

### Sauve qui peut!

Le vote de samedi a donc privilégié une candidature communiste mais prévoit également que «cette candidature pourrait, si la situation l'exige, sur la base d'un accord politique (...), se retirer au profit d'une candidature commune d'alternative à l'austérité». Les jeux sont donc loin d'être faits, surtout parce qu'au sein de cette majorité de circonstance cohabitent des orientations différentes voire contradictoires. Une partie

défend coûte que coûte l'autonomie et l'indépendance du parti, d'où la mise sur pied d'une «candidature communiste», l'autre défend... de possibles alliances avec le PS en vue des législatives et même des prochaines municipales. Gouverner, c'est prévoir, paraît-il... Et dans les faits, un possible candidat communiste permet d'attendre les résultats de la primaire socialiste en janvier. De plus, une partie de cette majorité hétéroclite est opposée à Mélenchon sur le fond, non pas par exemple à cause de ses saillies souverainistes ou de ses positions sur les migrantEs, mais parce qu'il resterait encore «trop à gauche», en particulier dans sa critique incessante des socialistes, «frondeurs» compris, critique qui ne permettrait aucune alliance électorale.

Car les communistes ont le sens des priorités : le 14 janvier prochain, sera lancée la campagne des élections législatives, avec l'annonce à ce moment-là des candidatEs qu'ils soutiendront. Et selon Pierre Laurent, «il aura des candidats dans toutes les circonscriptions»... avec dans bien des cas de possibles alliances avec le PS. Au PCF, on retombe toujours sur ses pieds... Jusqu'à quand ?

Sandra Demarcq

**D'**après le FMI, le PIB du Venezuela aurait baissé de 20% depuis 2013. En juillet 2016, l'inflation était de 4876% par an, la plus haute de l'histoire du pays. Et l'année prochaine, le gouvernement devra faire face à des dettes internationales pour un total de 13 milliards de dollars, alors que les réserves monétaires du pays sont de 10,9 milliards de dollars. La population subit des pénuries invraisemblables. On manque de tout : papier toilette, café, nourriture, médicaments... La mortalité infantile est en hausse. La jeunesse, sans espoir, émigre. Très peu croient encore le président quand il dit que tout cela est la conséquence d'un complot pour étouffer la révolution bolivarienne.

### Un bras de fer en forme de référendum

Il y a quelques mois, l'opposition de droite rassemblée dans la MUD (Mesa de Unidad Democrática) a demandé un référendum révocatoire contre Maduro. Ce processus prévu dans la Constitution bolivarienne avait déjà été demandé par l'opposition en 2004, pendant la présidence de Chavez. À ce moment-là, Chavez avait non seulement accepté le référendum mais il avait demandé au CNE (Conseil national électoral) de faire abstraction de certains irrégularités commises par l'opposition. Le référendum a bien eu lieu... et Chavez le gagna avec presque 60% des voix, dans un vote que les observateurs internationaux qualifièrent d'exemplaire. Nicolas Maduro et la direction du PSUV ont fait l'exact opposé. Le 20 octobre, les tribunaux pénaux de sept provinces gouvernées par le PSUV ont ordonné la suspension de la collecte de signatures pour demander le référendum à cause des irrégularités, passant outre le CNE qui finalement accéda à leur décision. À partir de ce moment, le cirque médiatique s'est déclenché. L'Assemblée

## VENEZUELA Dans la tempête

*La crise politique, économique et sociale au Venezuela est très grave. Si elle est, en partie, la conséquence de la chute du prix mondial du pétrole, la politique menée par son président Nicolás Maduro n'a fait qu'accroître la catastrophe.*



L'opposition à Maduro dans la rue, à Caracas le 26 octobre dernier. DR

nationale (majoritairement aux mains de la MUD) a crié au « coup d'État », et pendant que les élus de la MUD lisaient leur déclaration, la salle a été envahie par les membres du PSUV...

### Ouverture des négociations ?

Face à la crise, le gouvernement a appelé l'opposition au dialogue, avec la participation de « médiateurs » : trois anciens présidents latino-américains, l'ancien Premier ministre espagnol José Luis Rodríguez Zapatero, le sous-secrétaire aux Affaires politiques du département d'État des USA Thomas Shannon, et Monseigneur Claudio Maria Celli, l'envoyé officiel du Pape. La MUD, pour sa part, a menacé le CNE et les sept juges qui ont suspendu le référendum de saisir la Cour pénale internationale

et de déclencher l'impeachment contre Maduro. Elle a aussi lancé un programme de manifestations ayant pour objectif de faire tomber le gouvernement. Les impérialismes américain et européen sont très préoccupés. Ils savent que les négociations ne seront pas faciles, et c'est pour cela qu'ils ont joué leur dernière carte, cela avec la participation du Pape.

La MUD est très divisée. Un secteur veut négocier, mais la plupart de ses membres ne se sont pas assis à la table des négociations. Leur seul objectif est que Maduro dégage. Ils veulent lancer un « impeachment »... sauf que ce mécanisme n'existe pas dans la Constitution bolivarienne. Fait étonnant, le référendum n'est plus exigé.

### Un absent, le peuple vénézuélien...

Pour sa part, Diosdado Cabello, vice-président du PSUV, vient de dire qu'il n'est pas question que Maduro démissionne. Eux ont l'espoir que le prix mondial du pétrole va monter et que la situation économique s'améliore, ce qui leur permettra de négocier avec l'impérialisme et le capital financier dans de meilleures conditions. Maduro et la MUD ont un point en commun : aucun des deux ne veut de la participation indépendante et démocratique du peuple vénézuélien dans le processus de prise de décisions sur son propre avenir. Et malheureusement, la démoralisation et l'apathie généralisées de la population jouent en leur faveur. *Virginia de la Siega*

## MAROC Vers une explosion sociale ?

*Mouhcine Fikri, jeune vendeur de poissons, a été broyé par une benne à ordures après avoir cherché à récupérer sa marchandise confisquée par la police. La scène filmée a provoqué une indignation majeure.*

**D**es dizaines de manifestations massives ont eu lieu, faisant craindre une relance de la contestation populaire à la veille de l'ouverture de la COP22. L'événement a renvoyé au sentiment général d'une société qui broie les individus, enlève leur dignité, ne reconnaît pas leurs droits élémentaires et les prive même de leur gagne-pain. Il faut dire qu'après le recul du M20 (mouvement du 20 février 2011) et la restauration de « l'autorité de l'État », les politiques antipopulaires se sont accélérées. Privatisation du service public de l'enseignement et de la santé, asphyxie budgétaire des (maigres) services sociaux, démantèlement de la caisse de compensation des prix avec un effet direct sur les produits de première nécessité, réforme ultralibérale du système de retraite, licenciements de masse, aggravation du chômage des diplômés, démantèlement en cours du CDI dans la fonction publique, sans oublier la régression majeure des droits démocratiques et le retour sans fard des politiques répressives. Cinq ans après la lancée du Printemps arabe, les illusions sur une possible autoréforme du pouvoir se sont évanouies.



Contre la hogra, le peuple est dans la rue ! DR

Les élections parlementaires récentes montrent une coupure sans précédent du pays légal et du pays réel, avec un boycott de la part de 80% de la population. Ce divorce et le ras-le-bol social accumulés ont constitué le terreau des mobilisations actuelles. Sans aucune illusion sur la classe politique institutionnelle, les secteurs populaires cherchent à porter directement leurs aspirations dans la rue. La question sociale, l'exigence de la dignité, forment la colonne vertébrale de ce nouveau cycle de lutte.

### Un pouvoir inquiet incapable de résoudre la question sociale

Largement spontané, le soulèvement actuel exprime massivement le rejet de la hogra (l'arbitraire lié aux injustices) et d'une société où la mafia prédatrice au pouvoir mène une guerre sociale extrêmement violente contre les classes populaires. Le pouvoir a multiplié les gestes d'apaisement, évitant un déploiement visible des appareils répressifs et cherchant à dépolitiser l'événement pour le ramener à un simple fait divers donnant lieu à une enquête

judiciaire. Reste que devant la persistance des mobilisations, des parlementaires ont notamment qualifié les manifestantEs du Rif d'« apaches » – expression naguère utilisée par Hassan II en 1984 pour mater une insurrection populaire dans cette région du « Maroc inutile » – ou à accrédi-ter l'idée qu'il s'agit d'une sédition anarchique (« fitna ») visant un scénario à la libyenne, ou bien encore que ses promoteurs sont des « agents biens connus »... Ce qui inquiète le pouvoir est la persistance de l'« esprit du 20 février ». Le peuple qui ne vote pas n'est pas un peuple indifférent à son sort ou soumis. Le pouvoir s'aperçoit qu'il est exposé, plus fragile que l'image qu'il donne, et incapable d'anticiper ou de contrôler les mouvements qui naissent au cœur de la société. Les mobilisations actuelles traduisent une radicalisation par rapport à la séquence de 2011, car ce qui est mis aujourd'hui en avant, ce sont les questions sociales insolubles pour le pouvoir. Indépendamment de l'issue immédiate, il s'agit bien d'un signe avant-coureur d'une possible explosion sociale. Une raison suffisante pour dès maintenant préparer les convergences et solidarités nécessaires. *Chawqui Lotfi*

## CÔTE D'IVOIRE Un bien beau « processus démocratique »...

*Le président en exercice, Alassane Dramane Ouattara, n'y voit que des côtés positifs : « La Constitution, c'est la garantie, une assurance-vie pour la paix. » Par ces mots, le chef d'État a évoqué le texte constitutionnel qu'il a fait soumettre aux votes de 6,3 millions d'électeurEs le 30 octobre dernier...*

**M**anuel Valls, qui avait choisi de rendre visite à la Côte d'Ivoire précisément ce jour-là, a de son côté évoqué « le soutien de la France aux processus démocratiques » qui seraient selon lui en cours... En réalité, rien n'est moins sûr.

À commencer par le résultat : le pouvoir évoque officiellement un taux de participation de 42%, avec une proportion de Oui de 93%, ce qui n'est pas difficile à imaginer dans la mesure où toute l'opposition avait appelé au boycott et quasiment personne au vote Non. Du côté de l'opposition, le Front du refus, émanation de l'opposition plus radicale – 23 partis d'opposition et/ou organisations se réclamant de la société civile – parle, lui, d'une participation de l'ordre de 3 à 5%. Et l'opposition plus modérée, l'Alliance des forces démocratiques de Côte d'Ivoire, évoque de son côté une participation de 6 à 7%, évoquant un « fiasco total » pour le pouvoir. Tous ces chiffres sont invérifiables. En revanche, ce qui est certain, c'est que l'approbation pour la nouvelle Constitution, censée ouvrir la voie vers une « III<sup>e</sup> République » selon le président, est bien moindre que celle de la Constitution précédente. Celle-ci avait été adoptée le 1<sup>er</sup> août 2000, suite à un référendum avec 56% de participation et 86,5% de Oui, marquant la transition démocratique après un coup d'État militaire intervenu à Noël 1999. Mais la transition aura fait long feu, puisqu'entre 2000 et 2011, la Côte d'Ivoire a été plongée dans une guerre civile, et le pays longtemps coupé en deux entre un nord contrôlé par Ouattara et un sud davantage acquis à Laurent Gbagbo (aujourd'hui en procès à La Haye).



Ce 31 octobre, Valls et Ouattara très complices... DR

### Une Constitution taillée sur mesure

Ouattara est au pouvoir depuis avril 2011... après que des troupes françaises ont chassé du palais présidentiel son prédécesseur, Gbagbo. Cela faisait suite à une élection aux conditions contestées et aux résultats disputés... et c'est l'armée française qui a tranché le différend, cela au nom de la démocratie ! Pour celle-ci, l'histoire attendra, y compris sous Ouattara, réélu en octobre 2015 dans un scrutin en partie boycotté par l'opposition. La nouvelle Constitution a été lancée par Ouattara avec une déclaration le 7 juin dernier. Il avait alors nommé un « comité d'experts » composé de dix personnes, qui n'ont fait en réalité qu'avaliser ses propres projets. Le nouveau texte crée un Sénat... dont un tiers des membres sera nommé par le président lui-même... Il introduit aussi un nouveau poste de vice-président, qui pourra remplacer le président en cas d'empêchement. Un dispositif qui servira avant tout à Ouattara à introniser un dauphin et à préparer, le moment venu, sa succession. Mais le président, aujourd'hui âgé de 74 ans, n'est pas pressé. Ainsi a-t-il fait supprimer la limite d'âge pour une candidature présidentielle, jusqu'alors placée à 75 ans. Alors que la Constitution limitait le nombre de mandats à deux, Ouattara pourra se représenter à l'élection prévue en 2020, au nom de l'idée qu'il s'agira d'un nouveau scrutin dans une nouvelle République... Et la CEI (Commission électorale indépendante), qui fut jusqu'ici une institution relativement indépendante, est transformée en administration... sous contrôle du ministère de l'Intérieur. Voilà qui annonce de beaux trucages et manipulations... *Bertold du Ryon*

# « UNE MAJORITÉ SOCIALISTE COMPLÈTEMENT CONVERTIE À LA CONSTRUCTION CARCÉRALE »

**Entretien.** Secrétaire générale du Syndicat de la magistrature, **Laurence Blisson** tire avec nous un premier bilan de la politique carcérale du quinquennat Hollande et revient sur les polémiques récentes autour de la justice.

**Aujourd'hui vendredi 4 novembre, nous sommes devant l'Assemblée nationale. Qu'es-tu venue y faire avec des représentantEs d'autres organisations comme l'Observatoire international des prisons ?**

On est venu déposer un chèque symbolique de 1,5 milliard d'euros qui illustre la fuite en avant dans la construction de nouvelles prisons actée dans le budget par Jean-Jacques Urvoas, le garde des Sceaux, et Manuel Valls. C'est la suite d'une première action que l'on avait faite quand Urvoas avait fait une conférence de presse à Fleury-Mérogis. De notre côté, nous avions fait une contre-conférence de presse depuis un centre d'hébergement pour la réinsertion sociale, pour montrer l'indigence de la politique de réinsertion sociale. Quand on met de l'argent pour construire des prisons, on n'en met pas pour aider les personnes en sortie de prison à trouver un boulot, un logement, et de façon générale dans le service public social.

Aujourd'hui va donc être voté ce budget par une majorité socialiste complètement convertie à la construction carcérale et qui prétend le faire pour lutter contre la surpopulation alors même toutes les études montrent que plus on construit des prisons, plus on les remplit...

Cette majorité a été incapable de repenser le rapport à la justice pénale. Le terme de dépenalisation est complètement tabou, que l'on parle des stupéfiants ou des incivilités créées sous l'ère Sarkozy... Il y a un refus de penser la peine en dehors de la prison. Ainsi les centres de placement extérieur auxquels on consacre 9,5 millions d'euros... contre 1,5 milliard pour la construction de nouvelles prisons! Ce sont pourtant des dispositifs essentiels pour prendre en charge la réinsertion.

**De façon plus globale, quelle est ton appréciation de la politique carcérale du quinquennat Hollande qui touche à sa fin ?**

C'est un bilan désastreux. Ce gouvernement a poursuivi la politique de construction. De plus, quand l'OIP [observatoire international des prisons] a fait des recours sur l'état des prisons, le gouvernement a systématiquement tenu devant le Conseil d'État des positions

insoutenables. Il a réintroduit les fouilles systématiques, qui avait été pourtant interdite en 2009. Il a certes voté en 2014 la loi Taubira portant la possibilité de réaménagement de peine, mais récemment il a encore durci les possibilités d'aménagement de peine pour les personnes coupables de terrorisme. Il a permis la vidéo-surveillance permanente de certains détenus en détention provisoire. Concrètement, pour ce gouvernement, la prison reste au cœur de la justice pénale. Au tout début de ce quinquennat, on se disait : qu'est-ce qu'ils attendent pour tout remettre à plat, pour revenir sur les dispositifs sécuritaires mis en place sous Sarkozy. Il y a bien eu la conférence de consensus en février 2013, dont l'objectif affiché était de marginaliser l'enfermement, ce que nous soutenions. Mais, en parallèle, une série de lois sont allées toujours plus loin en matière de sécuritaire : contrôle d'identité, pouvoirs de la police dans les enquêtes, pouvoirs des services de renseignements... Ainsi, même quand la loi Taubira (dans laquelle il y avait des avancées réelles comme la suppression des peines planchers) est votée, l'argumentaire politique qui soutient ces avancées reste imprégné de la logique sécuritaire et son champ lexical (répondre à un prétendu « laxisme », introduire une « culture du contrôle »).

Une disposition, passée assez inaperçue à l'époque, confiait aux policiers un rôle très important dans le suivi des personnes sortant de prison. C'est le noeud de ce qui se passe aujourd'hui : les policiers seraient les plus légitimes à déterminer ce qui est bon en matière pénale parce qu'ils seraient au contact direct de la délinquance... En fait ils concentrent toujours leur attention sur une certaine délinquance, celle sur la voie publique, mais pas celle que l'on trouve dans des cadres plus feutrés, la délinquance en col blanc par exemple, qui a pourtant des conséquences sociales et économiques importantes.

Et la philosophie de la dangerosité s'est enracinée : ce gouvernement n'a même pas remis en cause la rétention de sûreté...

**Hollande qui dénonce la « lâcheté » des juges, tu en penses quoi ?**

Constitutionnellement, le président de la République est le garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire. C'est un problème en terme de séparation des pouvoirs, mais c'est l'état de notre droit. Ces propos sont donc inacceptables. Ils illustrent d'abord une forme de corporatisme des milieux politiques qui estiment devoir être à l'abri de toutes investigations judiciaires, considérant par exemple que le traitement fait à Nicolas Sarkozy est par principe illégitime. C'est aussi une forme de populisme, une sorte d'appel à la détestation de la justice. La justice ne doit pas être à l'abri de la critique, et nous ne nous en privons pas, mais ici ce sont des propos de comptoirs, des diatribes sans intérêt...

**Dans l'actuel mouvement des policiers, parmi les différents propos revient souvent une critique du prétendu laxisme de la justice, du sentiment d'impunité des délinquants, etc. Une réaction ?**

Quiconque est déjà allé dans un tribunal, dans une audience de comparution immédiate, ne peut que sourire, si cela n'était pas à pleurer, face à ce prétendu constat. Il y a de plus en plus de détenus, les peines s'allongent, plus de 10 000 personnes exécutent en ce moment une peine de moins de six mois d'emprisonnement, 97% d'entre elles sortent en « sortie sèche », en fin de peine, sans aménagement. De plus, chaque année, il y a 15 000 condamnations pour outrage et rébellion. Pour comparer, il y en a 13 500 pour toutes les infractions économiques et financières réunies... Donc ce « laxisme » n'existe pas.

En fait le mouvement des policiers veut nous enfermer dans un débat sur la fermeté de la justice. Or le problème de la justice n'est pas celui-là, c'est de réfléchir à qu'est-ce que l'on veut pénaliser dans la société et comment. Il faut repenser le traitement pénal. Aujourd'hui on envoie en prison des jeunes de quartiers marginalisés, sans perspective, sans résoudre aucune des problématiques auxquelles ils sont confrontés. En cinq ans, on n'a pas du tout avancé sur ces questions.

**Propos recueillis par Manu Bichindaritz**

# PRISONS

## UNE POLITIQUE D'ENFERMEMENT

### LUI, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE...

Le candidat Hollande avait promis un développement important des politiques alternatives à l'incarcération... Quatre années plus tard, les députés sont appelés à voter un plan pluriannuel de financement de nouvelles places de prison... Retour sur le durcissement des politiques d'enfermement durant ce quinquennat.

**L**e candidat Hollande l'avait promis : « je garantirai l'indépendance de la justice et de tous les magistrats, j'interdirai l'intervention du gouvernement dans les dossiers individuels, je réformerai le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), je reviendrai sur les peines planchers contraires au principe de l'individualisation des peines ». Il allait, lui aussi, réformer la justice des mineurs. Il évoquait aussi la création de « sécurité de proximité » et celle immédiate de 1 000 postes pour la police et la justice. En matière d'enfermement, il voulait la suppression de la rétention de sûreté et la fin de la surpopulation carcérale : « les prisons seront conformes à nos principes de dignité ». Cela passerait, disait-il, par l'augmentation et la diversité des peines alternatives à l'enfermement... Sauf pour les mineurs puisque le nombre de centres éducatifs fermés devait doubler. À la fin se son quinquennat, il aura fait exactement l'inverse de la juste préconisation de Victor Hugo : « ouvrez des écoles et vous fermerez des prisons »!

**Taubira : pas d'avancée sur l'emprisonnement**

Ce que l'histoire retiendra du bilan de la garde des Sceaux, Christiane Taubira, c'est la loi sur le mariage pour tous votée le 18 mai 2013 dans un climat haineux d'occupation durable de la rue par l'extrême droite, les catholiques intégristes et une partie de la droite. Mais de la réforme constitutionnelle pour conforter l'indépendance du parquet à celle du CSM, en passant par la refonte de la justice des mineurs, rien n'a été réalisé. Pire les peines de prison ont été plus souvent prononcées et pour une durée plus longue. La suppression des peines planchers pour les récidivistes s'est accompagnée « pour équilibrer », disait le ministre, de la restriction des peines d'aménagement. Sous la pression des syndicats de policiers et de la droite, le gouvernement résista longtemps, cette suppression ne fut votée qu'à l'été 2014... après les élections municipales! Les attentats, la « guerre contre le terrorisme », l'état d'urgence, ont été le prétexte à l'adoption d'une

MANUEL VALLS ANNONCE LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES PRISONS



série de lois liberticides qui ont augmenté les pouvoirs de la coercition administrative : multiplication des gardes à vue, privation préventive de liberté avant les manifestations, assignations à résidence, durcissement des peines.

Le summum est sans doute le maintien de la rétention de sûreté. Celle-ci permet, sans nouveau jugement, et sans limite dans le temps, de garder en centres médicaux sociaux judiciaires fermés des personnes qui ont purgé leur peine ou/et des personnes malades mentales en raison de leur « dangerosité ». La contrôleuse des lieux d'enfermement a depuis longtemps demandé leur fermeture car ils sont contraires à l'esprit du droit français. Un espace fermé de non-droit...

**Urvoas : un durcissement de la détention et la perspective de nouvelles prisons**

Alors que la quantité de crimes commis est stable depuis 1980, la surpopulation carcérale a atteint des sommets cette année. Ainsi en juillet, dans les maisons d'arrêt, les prisons où sont les personnes en attente de jugement et les condamnés à de courtes peines, le taux d'occupation atteignait 142%, 1874 personnes dormaient sur des matelas jetés par terre chaque nuit. La loi de 1875 qui oblige l'administration à offrir la possibilité de cellules individuelles devrait être appliquée à partir de 2022... non pas en vidant les prisons de

toutes les personnes qui n'ont rien à y faire mais en créant de nouvelles prisons! Ainsi, Jean-Jacques Urvoas s'appête à faire voter par les députés un budget pluriannuel afin de créer environ 15 000 places avant 2025. Par ailleurs, la loi de juillet 2016 renforce le renseignement pénitentiaire, légalise les unités dédiées aux détenus radicalisés, et durcit leurs conditions de vie, avec la multiplication des fouilles intégrales par exemple. L'installation de caméras dans les cellules est rendue possible.

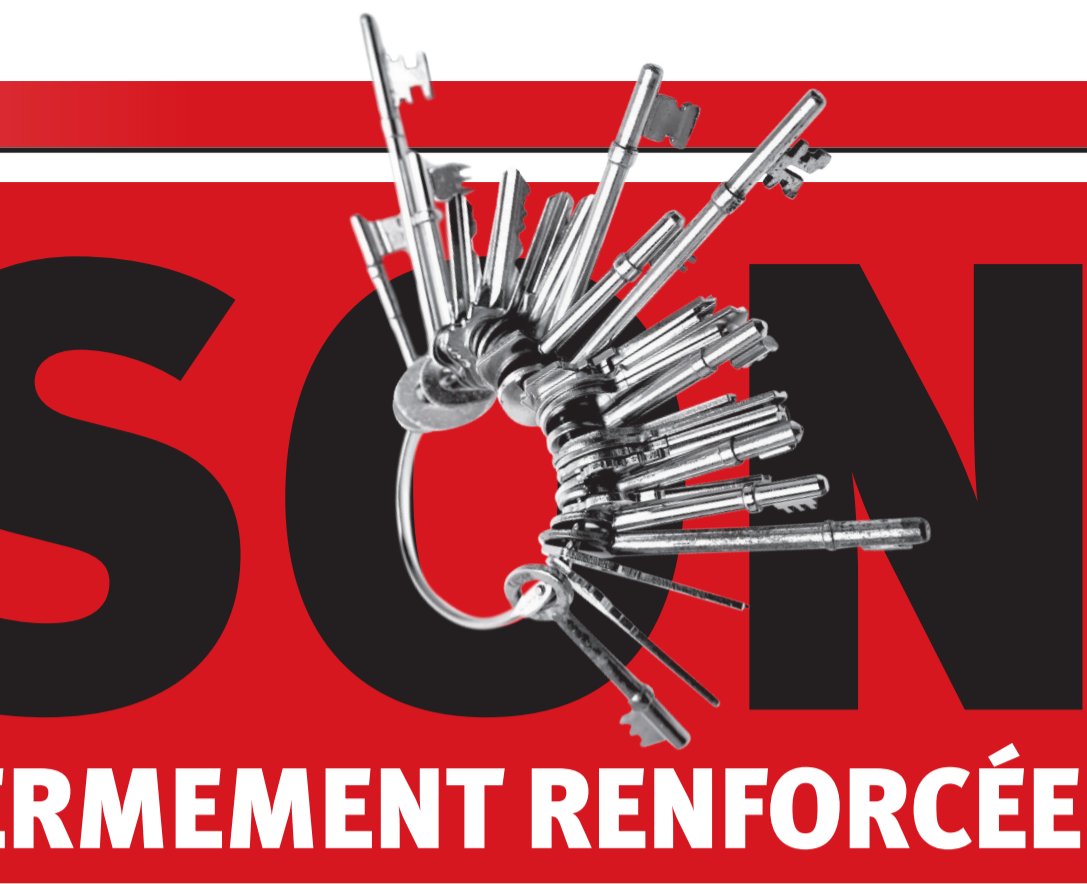
**Qui va en prison ?**

Le taux d'occupation des prisons augmente avec celui de la misère. Le durcissement des sanctions et des peines d'emprisonnement pour certains actes de « petite délinquance », comme les outrages à agents de la force publique et vols, gonflent les effectifs de prisonniers. L'emprisonnement en préventive a par ailleurs augmenté de 11,5% en 2015. L'État français, plusieurs fois condamné par la Cour européenne des droits de l'homme préfère ainsi payer chaque année des centaines de millions d'euros pour le non-respect de la dignité humaine plutôt que de vider les prisons. C'est qu'elles lui sont bien utiles d'abord pour « parquer » les plus pauvres d'entre nous ainsi que pour « mater » nos révoltes...

**Roseline Vachetta**



Gros chèque pour les prisons de la honte... MB



## DES MINEURS JETÉS AUX OUBLIETTES...

La promesse faite par Christiane Taubira de préserver la spécificité de la justice des mineurs – priorité à l'éducation sur la sanction – semble être tombée aux oubliettes du quinquennat. Car en dehors de la suppression des tribunaux correctionnels pour mineurs, rien n'a changé.

La spécificité de la justice des mineurs est, depuis une vingtaine d'années, mise à l'épreuve d'une série de transformations législatives et administratives qui entérinent le remplacement d'une pensée sociale et éducative de la responsabilité collective par une pensée néolibérale de la responsabilité individuelle.

### De la sanction à l'éducation ?

Le symbole de cette rupture est le vote de la loi du 9 septembre 2002, dite « Perben I », qui replace la notion de responsabilité au cœur du dispositif pénal de justice des mineurs, tout en actant, parmi d'autres dispositions, l'ouverture de nouveaux établissements pénitentiaires pour mineurs (EPM). Le fonctionnement de ces prisons destinées au départ à remplacer les quartiers mineurs implantés dans les prisons pour adultes, avait pour projet prétendument novateur de créer un lien plus resserré entre la sanction pénale et l'éducation afin de contenir plus sûrement les « sauvages » ou la « racaille » des banlieues (selon que l'on choisisse le vocabulaire de Chevènement ou celui de Sarkozy). Cela s'est concrétisé par l'injonction faite aux éducateurs de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) de réinvestir l'espace carcéral pour travailler, en binôme, avec les surveillants pénitentiaires, et par un transfert de postes et de moyens de l'éducatif en milieu ouvert vers le milieu fermé.

Aujourd'hui les deux modes d'incarcération cohabitent. Les EPM n'ont pas remplacé les quartiers mineurs, mais ont produit plus d'enfermement pour les mineurs.

### Toujours plus d'enfermement

Pour ne pas être taxé de « laxisme », le gouvernement n'a cessé de durcir les réponses pénales. 87% des affaires des mineurs sont poursuivies, contre 28% de celles concernant des majeurs. L'ensemble des condamnations et décisions prononcées par les tribunaux et les juges pour enfants a plus que doublé au cours de la décennie écoulée. Le constat est le même

en ce qui concerne la plus dure des sanctions, l'incarcération.

Au 1<sup>er</sup> juin 2015, 805 mineurs étaient détenus en France. 556 l'étaient au sein des 49 quartiers mineurs (QM) et 249 au sein des 6 établissements pénitentiaires pour mineurs (EPM). La très grande majorité (90%) est âgée de 16 à 18 ans. Près de 90% des mineurs écroués le sont en procédure correctionnelle (90%), 60% étant prévenus et 40% condamnés. Les filles, qui sont pourtant une population très minoritaire parmi les mineurs auteurs d'infractions, sont regroupées dans un nombre limité d'établissements pour pallier le constat que les quartiers femmes sont dépourvus de services éducatifs et que les quartiers mineurs ne sont pas mixtes. Et cela sans tenir compte de leur âge ou de l'éloignement de leur milieu familial.

### Des centres de « relégation »

Les centres fermés continuent à accueillir des mineurs malgré les rapports accablants qui ont fait état, au fil des années, de dysfonctionnements graves et de violences subies par les jeunes. Ce dispositif regroupe actuellement 51 établissements, dont 34 du secteur associatif habilité (SAH) et 17 du secteur public (SP).

En 2013, Jean-Marie Delarue, alors contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL), avait déjà dénoncé la situation de nombreux centres, relevant souvent l'absence de projets éducatifs et de cohérence

dans les sanctions, mais aussi une violence récurrente et « une finalité de relégation »...

### Vers la fin de « l'esprit de 1945 » ?

Dans un contexte de fragilisation croissante du marché du travail qui réduit les possibilités objectives d'insertion des populations les plus précarisées, la justice pénale s'impose comme un outil privilégié de leur contrôle – et par ricochet, de leur stigmatisation. Ces transformations en profondeur conduisent à de nouvelles modalités d'imposition des normes sociales : l'individu lui-même est désormais chargé de s'adapter, de se prendre en main, de travailler sur soi, sinon gare à la culpabilisation, puis à l'exclusion. Et le contexte de l'état d'urgence permanent ne fait qu'aggraver et laisser encore plus le champ libre au tout-répressif.

Le libéralisme continue de réduire massivement les droits et libertés individuelles, et la justice des mineurs apparaît de plus en plus au seul service de cette politique, tournant résolument le dos à « l'esprit de 1945 » qui proclamait que « la France n'est pas assez riche de tous ses enfants pour laisser les plus démunis sur le bas-côté de la route ». Le maintien de la priorité à l'éducatif, qui a pourtant fait ses preuves, nécessiterait un engagement et un courage politique lié à un réel changement social.

S.C. et T.G.

**PRISONS:**  
LES RAPPORTS PARLEMENTAIRES PASSENT, LES PROBLÈMES RESTENT



## « EN OPPOSITION À UN SYSTÈME DÉVITALISANT, DÉSHUMANISANT »

**Tribune.** Association d'étudiants un peu paternalistes créée en 1976 avec la bienveillance du pouvoir, le Genepi est aujourd'hui une organisation forte de 1200 bénévoles, étudiantEs pour la plupart, qui au fil de ses assises annuelles, prend des positions toujours plus critiques dans un climat où son indépendance à l'égard de l'administration pénitentiaire est menacée.

C'est ainsi que, refusant récemment de participer aux politiques de lutte contre la radicalisation, le Genepi a pu répliquer que « la lutte contre la radicalisation n'existe que dans les rêves de celles et ceux qui croient à une France unique, policée et lissée », affirmant que « le Genepi en tant qu'association militante et politisée est par nature radical, parce qu'il refuse un ordre établi qu'il est prêt à dénoncer et à combattre »...

Pour marquer le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'association, Passe-Murailles, sa revue, a publié des témoignages de personnalités et d'anciens génépistes. Avec son aimable autorisation, nous reproduisons celui de **Gabi Mouesca**, ancien membre d'Iparretarak qui a passé 17 ans ans en détention. Ancien président de l'Observatoire international des prisons (OIP), il est aujourd'hui permanent d'Harrera, structure d'aide à la réintégration ds prisonniers politiques basques.

« Voilà trente ans que j'ai rencontré pour la première fois un membre du Genepi. C'était à la maison d'arrêt de Pau. Il s'appelait Jean-Michel Apathie (chroniqueur politique sévissant sur les plateaux télé et radios). Depuis lors, j'ai toujours vécu un compagnonnage de proximité avec le Genepi. Dedans, puis hors les murs.

Vous êtes nés des suites de révoltes en prison. Vous n'êtes pas nés d'une quelconque marque de bonne volonté de quelques politiciens, mais bien nés des suites de la révolte légitime d'hommes et de femmes n'acceptant plus d'être maltraités, considérés comme des êtres de seconde zone. C'est dans l'ADN même de votre association que se trouve la subversivité que le temps qui passe n'a cessé de renforcer. En apportant à chaque personne que vous rencontrez intramuros votre simple humanité, en incarnant ce lien entre le dedans et le dehors, en étant présent dans un partage de savoir, d'expérience, de questionnement, vous êtes dans l'anti-prison, dans une action éminemment subversive.

Je sais, pour en avoir rencontré année après année, que nombreux sont les Génépistes qui sont traversés par le doute et taraudés par cette éternelle question : « suis-je un collabo ? ». Je vous invite à vite ravalé cette question. Elle n'a pas lieu d'être. L'entraide fraternelle, la solidarité immédiate n'empêche pas en parallèle l'engagement, citoyen, politique, qui lui, peut – et doit – concourir aux changements auxquels nous espérons et militons. L'acte de fraternité dont chaque Génépiste témoigne à chacune de ses rencontres avec une personne détenue est éminemment un acte politique, citoyen. Votre présence en détention aux côtés des personnes détenues est un engagement clair en opposition à un système dévitalisant, déshumanisant.

Trois décennies que je pratique le Genepi. Je puis témoigner de l'évolution constante de l'association. J'ai vu un Genepi de plus en plus mature, de plus en plus politique. Avec des positionnements de plus en plus à la hauteur des enjeux. Responsables et donc courageux. Avec des prises de position, non idéologiques mais construites au contact de la vérité carcérale. Une association militante, composée de jeunes citoyenNEs et citoyenNEs engagéEs. J'ai rencontré nombre de militantEs du Genepi qui ont

porté et portent tel un étendard, l'exigence du respect de la dignité et des droits de toute personne détenue. Ces personnes sont précieuses car elles incarnent la citoyenneté dans l'action, en des temps où des vents mauvais soufflent de plus en plus fort dans les coursives comme dans les rues de nos villes et villages.

Autre trait remarquable et remarquable du Genepi, la formation de ses membres. Une formation riche et joyeuse. Comment ne pas évoquer la Journée Prison Justice (JPJ). Temps et lieu de convergence des savoirs, des expériences, le lieu en France où, quelques heures durant, la prison n'est pas synonyme de division, de cloisonnement, mais de rencontres, d'échange, de libre expression, de richesse partagée. Je repars toujours des JPJ irradié de joie grâce aux centaines de visages souriants rencontrés l'espace de quelques heures.

Je n'oublie pas non plus ces échanges avec des Génépistes habités par l'idéal abolitionniste. Oui, l'humanité ne fera pas l'économie de ce sursaut de dignité, car comme toute monstruosité créée par la main de l'homme, elle trouvera d'autres mains pour la démonter brique par brique. Génépistes d'hier et d'aujourd'hui, vous avez apporté et apportez à des êtres en souffrance, ce qu'un être humain peut apporter de plus essentiel ; une présence, tout simplement fraternelle. Je vous le dis, vous êtes précieux, comme l'est chaque goutte d'eau lors d'une traversée du désert.

Que souhaiter au Genepi ? Que chacun de ses membres soit respecté – dans sa dignité, dans ses droits – dans le cadre de son intervention intramuros. Que votre action de sensibilisation auprès de nos concitoyens touche le cœur et la conscience du plus grand nombre, car l'indifférence de certains et la vision ultra-procarcérale de beaucoup, donnent à notre société un visage hideux, celui de la barbarie moderne.

La fraternité peut tordre le cou à toutes formes de barbarie. Vous en êtes de par votre action la merveilleuse démonstration. Le 40<sup>e</sup> anniversaire du Genepi n'est pas seulement l'occasion de rendre hommage à cette foulitude de jeunes qui ont consacré de leur temps, de leur compétence à des personnes détenues, c'est l'occasion d'affirmer avec force les valeurs d'humanité, tout en faisant l'apologie de l'engagement citoyen, l'engagement militant ! »



## DES PERSONNES INCARCÉRÉES D'ABORD EN DIFFICULTÉ SOCIALE

### Éducation

- ▶ 48% des détenuEs n'ont aucun diplôme
- ▶ 80% ne dépassent pas le niveau CAP
- ▶ 27% échouent au bilan de lecture
- ▶ 80% des jeunes de plus de 18 ans sont sans diplôme et 40% échouent au bilan lecture

### Emploi

- ▶ Taux d'activité à l'entrée en détention : moins de 50%

### Addiction

- ▶ 38% des détenuEs depuis moins de 6 mois souffrent d'une addiction
- ▶ 30% à l'alcool

### Logement

- ▶ 7% des entrants en 2011 se déclaraient sans domicile
- ▶ À la sortie, 14% des personnes sans solution de logement
- ▶ 25% des personnes en centre d'hébergement ont connu la prison

### Psychiatrie

- ▶ 40% syndrome dépressif
- ▶ 33% anxiété généralisée
- ▶ 21% troubles psychotiques
- ▶ 7% schizophrénie

Sources : Administration pénitentiaire – ministère de la Santé

## AIR FRANCE

## Booster les profits

Après le départ de Juniac, qui faisait partie de la bande à Sarko et avait épuisé son capital confiance à la tête de la holding Air France / KLM (après la chemise, les grèves des pilotes en juin et des hôtesses et stewards fin juillet), tout le monde attendait le fameux plan élaboré par le nouveau PDG, M. Janaillac (arrivant des autocars Transdev et membre de la fameuse promotion Voltaire de l'ENA avec Hollande...).

Le plan présenté le jeudi 3 novembre prévoit la création d'une nouvelle compagnie appelée pour l'instant projet «Boost», («renforcer», en anglais ça fait mieux...) basée uniquement à Roissy. Celle-ci fonctionnerait dès 2018 avec de nouveaux avions long courrier A350 plus économiques, avec des pilotes Air France, assistée par les services au sol d'Air France, avec par contre des hôtesses et stewards recrutés au standard Transavia, c'est-à-dire bien moins payés et avec beaucoup plus d'heures de vol à faire... Les avions venant d'Europe et de France sur Roissy passeraient sous le pavillon de cette compagnie qui assurerait 20% du trafic sur Roissy à l'horizon 2020. Pour Air France, Janaillac promet qu'il n'y aura plus de départs massifs (2000 salariéEs sur 55000 sont en train de quitter la compagnie avec un nouveau plan de départs volontaires)... mais que les salariéEs doivent poursuivre les efforts salariaux et gagner 1% de productivité par an. Cerise sur le gâteau, une étude est lancée sur la filialisation de la maintenance avion (8500 salariéEs), qui est très rentable mais pourrait l'être encore plus en faisant venir un partenaire qui injectera des capitaux. Signe de l'importance de cette opération, c'est le directeur de l'activité maintenance, Franck Ternier, qui devient directeur d'Air France.

## L'usine à gaz

Cette dernière annonce a fortement inquiété, car ce directeur est connu pour avoir déjà sous-traité une partie de l'entretien avion en Chine, au Maroc, mais aussi en France, en montant des partenariats multiples. La manœuvre est simple: on fait partir sans les remplacer les salariéEs Air France, et à la place on fait travailler des salariéEs moins bien payés. La loi El Khomri permettra de signer des accords au rabais... À Roissy, deux compagnies opéreront: Air France et Air France «Boost». À Orly, ce sera Hop et la low cost Transavia. Tout cela fait un peu usine à gaz: la seule logique est de diviser les salariéEs, de baisser les salaires et d'augmenter les horaires... Car le secteur aérien est en pleine expansion, il y a beaucoup d'argent à y faire. Air France prend déjà sa part mais voudrait faire beaucoup plus... Les résultats qui viennent d'être publiés annoncent une année 2016 moins rentable que prévu du fait des attentats et de la baisse des touristes japonais et chinois (entre autres). C'est aussi l'effet des deux grèves de juin et juillet. Mais la compagnie va quand même dégager 2 milliards d'excédent brut... Avec en ligne de mire toujours les salariéEs, qu'il soient navigantEs commerciaux, au sol, et même les pilotes qui se voient apparemment épargnés, mais à qui de nouveaux efforts seront sûrement demandés.

Jet Aelys

## BORDEAUX SANTÉ Après 39 jours de grève, les salariées de l'Ehpad Terre nègre ont gagné!

Suite à la décision d'organiser un référendum (voir l'Anticapitaliste n°357), les grévistes ont envoyé un courrier à la direction, au conseil d'administration, à la mairie de Bordeaux (Juppé est président d'honneur de l'Ehpad), à l'ARS, précisant qu'elles refusaient ce référendum...

Si ce 4 novembre à 14 h 30, aucun accord n'était trouvé, elles annonçaient qu'elles installeraient un piquet de grève devant la mairie et entameraient une grève de la faim. Leur colère était telle qu'elles étaient prêtes à tout! Dans la semaine, elles ont dû faire face à un nouvel obstacle: FO a appelé à la grève des salariées en 8 heures (poussées par une partie de l'encadrement), contre les 10 heures, alors que les propositions des grévistes en 10 heures étaient plus avantageuses pour toutes que celles de la direction.

Le 4 novembre à 14 h 30, une réunion de négociations s'est tenue avec l'ARS, le Conseil départemental, la direction, les éluEs et les grévistes. Juste avant, à l'appel de la CGT santé, un rassemblement était organisé devant Terre nègre, rassemblant des militantEs venus montrer leur solidarité.

## Accord signé, mais toujours vigilantes...

Après des heures de discussion, les grévistes ont imposé le remplacement des absences, la mise en place d'un planning équitable en 10 et 8 heures (au plus tard



La grève a payé! DR

dans deux mois). Quant au paiement des heures de grève, les directions n'ont rien voulu écrire mais ont annoncé le paiement d'au moins la moitié (une décision qui devrait être actée au conseil d'administration). De plus, le directeur, actuellement «mis en vacances»,

ne devrait plus mettre les pieds à Terre nègre! Les grévistes ont décidé ensemble, comme elles l'ont fait depuis le début du mouvement, de signer cet accord, tout en restant vigilantes. Après 39 jours de lutte acharnée, elles se sont fait respecter, elles qui jusque-là n'étaient jamais entendues, et elles en sont fières. De nouveaux liens, solides, se sont tissés pour les prochains combats, à commencer par leur présence le mardi 8 novembre à la manifestation intersyndicale contre la politique de santé du gouvernement!

Isabelle Larroquet

## LOI TRAVAIL

## « L'objectif était de judiciariser la répression »

Entretien. Après le verdict de son procès, nous avons rencontré **Nicolas Jounin**, sociologue, qui est une des trop nombreuses victimes de la répression qui a sévi durant le mouvement contre la loi travail...

Pendant la lutte contre la loi travail, la mobilisation a pris diverses formes. Peux-tu revenir sur les actions de blocages, comme celle du 28 avril au cours de laquelle tu as été interpellé à Saint-Denis?

À ma connaissance, il y a eu bien moins d'actions de blocage que lors du mouvement de 2010 sur les retraites. Celle du 28 avril était d'ailleurs brève et timide, si on la compare par exemple à des manifestations de la FNSEA. Elle a consisté à occuper pendant un peu plus d'une heure une moitié du rond-point du port de Gennevilliers, nœud logistique crucial en région parisienne, et à profiter de ce barrage filtrant pour distribuer des tracts appelant les travailleurs de la zone à la manifestation parisienne de l'après-midi. Cela faisait d'ailleurs longtemps que je n'avais pas été aussi bien reçu en distribuant des tracts...

Dans quelles conditions as-tu été interpellé?

Après cette action au port de Gennevilliers, nous sommes revenus par le métro jusqu'à Carrefour Pleyel, puis nous sommes partis en cortège pour nous rendre à la Bourse du travail de Saint-Denis, où devait se tenir une assemblée générale. Bien sûr, nous étions 200, nous occupions la chaussée, on pourra s'amuser à dire que notre manifestation n'était pas déclarée... Elle ne l'était effectivement pas plus que toutes celles des policiers ces dernières semaines, mais elle était clairement moins dangereuse puisque nous n'étions pas armés. Le policier que je suis supposé avoir frappé dira même lors du procès qu'elle était «bon enfant»...



DR

Pourtant les forces de l'ordre ont décidé de nous empêcher d'avancer, afin que nous ne puissions pas nous rendre à l'assemblée générale, comme l'écrit le responsable du dispositif dans son procès verbal. C'est donc une atteinte assumée au droit de réunion. Un cordon policier s'est formé et, sur ordre de ce responsable, une grenade lacrymogène a été jetée dans nos rangs, créant une grande confusion, car nous essayions de fuir. De mon côté, je n'ai pas fui très loin, puisque deux croche-pieds m'ont jeté à terre où j'ai ensuite été frappé. Les autres manifestants ont été «nassés» un peu plus loin puis embarqués pour «vérification d'identité».

Que montre ton interpellation?

La comparaison avec le traitement réservé récemment aux manifestations policières est cruelle. Elle montre qu'il n'y a évidemment pas d'égalité devant la loi, puisque tous les arguments qui pourraient

être mobilisés pour justifier de mettre fin à notre manifestation auraient dû l'être pour les policiers manifestants. Pour les autorités, il n'est donc pas question de faire respecter la loi, mais de choisir, en fonction de l'opportunité politique quels sont les manifestants à réprimer. De fait, ce qui est arrivé à notre cortège le 28 avril n'a été qu'une goutte d'eau dans l'océan de répression du mouvement contre la loi travail, depuis le coup de poing dans la figure du lycéen de Bergson en mars jusqu'à l'éborgnement d'un militant de Solidaires en septembre.

La particularité de cette répression, c'est qu'elle n'est pas que policière. La justice était aussi mobilisée. Les parquets s'organisaient les jours de manifestation pour recevoir les interpellations réalisées, souvent au hasard, par les policiers, et les transformer en poursuites judiciaires. Je pense que l'objectif était de judiciariser la répression, d'amener des militants à des procès... Un objectif présent tout au long du mouvement, et une des spécificités du «maintien de l'ordre à la française».

Le verdict est donc tombé le 3 novembre, en pleine mobilisation

de policiers qui mettent les juges sous pression: tu es condamné à 6 mois de prison avec sursis. Comment réagir à ce déni de justice?

Je crois que c'est dans la norme des condamnations tombées dans la foulée du mouvement. Cela aurait été pire si j'avais fait de la détention provisoire, requise par la procureur lorsque j'ai refusé la comparution immédiate. Elle le requerrait au nom du «risque de récidive» et du «contexte actuel». La durée d'enfermement aurait probablement été couverte a posteriori par une peine de prison ferme. Si j'avais été pauvre, jeune, sans domicile à mon nom (et peut-être moins blanc), je n'y aurais sans doute pas échappé: lorsque les tribunaux de comparution immédiate jugent des «garanties de représentation» du prévenu pour décider de sa mise en détention provisoire, ils fabriquent inévitablement une justice de classe.

Je vis cette peine comme une menace sur ma participation aux luttes à venir. C'est un instrument d'intimidation parmi d'autres: les lacrymos à un bout, les condamnations à un autre, et entre les deux le sérum physiologique que nous sommes contraints d'amener en manif, et qui risque en retour d'étayer, comme dans mon cas, une demande de condamnation. Cette répression isole ceux qui se retrouvent à la barre, tout en ayant un effet d'intimidation sur tout le monde. Il me semble donc important de collectiviser la prise en charge de ces affaires, de montrer qu'on n'est pas dupe du fait que ça s'attaque à un militant en particulier, mais que ça aurait pu être n'importe quel autre. Au-delà, je trouve que la recrudescence des violences policières et l'iniquité de certains processus judiciaires devraient inciter le maximum d'organisations, notamment syndicales, à construire des revendications et des campagnes spécifiques sur ces questions.

Propos recueillis par Cathy Billard

## NORMANDIE SANTÉ

## On ferme les instituts de formation d'infirmierEs et d'aides-soignantEs!

Lors d'une conférence de presse le 24 octobre, David Margueritte, vice-président de la région Normandie, a annoncé la réduction massive du nombre de places dans les IFSI (Instituts de formation en soins infirmiers), ainsi que la fermeture d'un IFSI et de 10 IFAS (Instituts de formations d'aides-soignantEs) Une décision consternante au moment où la pénurie de personnel soignant prend un tour dramatique dans les établissements hospitaliers.

En Normandie, comme ailleurs, les hôpitaux connaissent une pénurie dramatique de personnel, en particulier de personnel soignant (infirmierEs et aides-soignantEs). L'épuisement professionnel («burn out») est

partout présent, lié à des conditions de travail chaque jour plus insupportables. Et la région n'a pas échappé à l'épidémie de suicides qui a frappé les établissements: le 24 juin dernier, une infirmière de pédiatrie a mis fin à ses jours à l'hôpital du Havre.



# ÉDUCATION PRIORITAIRE Le gouvernement bute sur une grève dans les lycées ZEP

Le 11 octobre dernier était la deuxième journée de grève commune aux lycées relevant de l'éducation prioritaire (ZEP, zone sensible ou violence...) ou qui devraient en relever. Une journée qui restera celle de l'extension du mouvement à la fois à l'ensemble de la banlieue parisienne et au plan national.

Alors que la grève du 29 septembre avait permis de regrouper essentiellement des établissements de l'académie de Versailles (92, 95, 78 ou 91), c'est aussi l'académie de Créteil, avec le 93 (Saint-Denis, La Courneuve, Aubervilliers, Drancy, Epinay...) et le 94 (Champigny...) qui est entrée dans l'action ce 11 octobre. Plus fort encore : alors qu'ils venaient à peine d'être mis au courant de la disparition programmée de l'éducation prioritaire en lycée et de rejoindre le collectif « Touche pas ma ZEP! », des lycées de Dreux (28) et de Marseille (13) se sont mis en grève. Dommage pour le ministère, qui avait répondu au début de notre mobilisation dans le 92 qu'il s'agissait d'une mobilisation « locale »... Et comme le 29 septembre, les taux de grève ont été importants, allant jusqu'à 80%. Une des caractéristiques de ce mouvement est que des lycées qui ne se mobilisent plus depuis longtemps, avec des équipes syndicales réduites, rentrent massivement dans la bagarre.

Le sujet est explosif : il touche à la fois aux conditions de travail des collègues et d'études des élèves, déjà très dégradées dans nos quartiers populaires. En faisant disparaître l'éducation prioritaire en lycée, les personnels peuvent définitivement dire au revoir à tout espoir de moyens supplémentaires (effectifs de classes limités, dédoublements...) mais aussi à leurs primes spécifiques et à leurs bonifications ZEP pour les mutations... C'est évidemment l'éclatement garanti des équipes éducatives.

## On lâche rien : touTEs en grève ce 17 novembre!

La détermination des collègues est réelle : des actions d'occupation de lycées mais aussi de mairie ont eu lieu, comme à Garges (95). Dans ce même département, plusieurs blocages de lycées ont eu lieu avant les vacances. Évidemment, au lieu de comprendre qu'il y avait urgence à répondre aux revendications légitimes du mouvement, le gouvernement a préféré envoyer sa police et la BAC pour matraquer les lycéenEs et traîner plusieurs d'entre eux au commissariat... Comme l'intersyndicale d'Aix-Marseille (très large allant de la CFDT à la CNT en passant par la FSU), l'AG de coordination de la région parisienne a décidé d'appeler à une nouvelle grève le jeudi 17 novembre, et d'en faire une véritable journée nationale. Cette appel à la grève est d'ores et déjà relayé par le SNES Paris, Créteil, Versailles et Aix-Marseille. La CGT éducation, SUD éducation et l'UNL font désormais partie



À Dreux, les lycéens aussi mobilisés! DR

du collectif « Touche pas ma ZEP! ». Plusieurs lycées de Dreux et de Montataire (académie d'Amiens) ont aussi décidé d'être en grève ce jour-là. Près de 70 établissements dans 10 académies sont désormais signataires de l'appel « Touche pas ma ZEP! ».

La pression monte tellement qu'après avoir répondu par le mépris en niant le problème (seulement la prolongation d'une prime pour les

collègues arrivés avant 2015, rien sur les moyens pour les élèves ou la stabilité des équipes), la ministre a été obligé d'évoquer le sujet lors du débat sur le budget, reconnaissant que « les personnels des lycées [des ex-ZEP] ont raison. Il faudra faire cette réforme des lycées d'éducation prioritaire. » Ils sont plus que fébriles, alors on lâche rien : touTEs en grève ce 17 novembre.

David

## GARD Y a le feu au conseil départemental!

Depuis plusieurs mois, le conseil départemental gardois, géré par la majorité PS-PC-ÉELV, est malmené par les mobilisations...



Le 29 septembre à Nîmes, les pompiers face aux forces de l'ordre... DR

Ces dernières semaines, difficile de manquer le brasero des pompiers, les revendications inscrites sur leurs camions ou les banderoles accrochées devant la caserne. Les pompiers nîmois et leurs syndicats ont appelé à la grève à plusieurs reprises suite aux menaces qui planaient sur leurs conditions de travail, les embauches et leurs salaires. Une fois de plus, la majorité départementale gardoise avait prévu de réduire les subventions, mais la manifestation du 29 septembre impulsée par la section SUD, avec l'envahissement du conseil départemental par 200 pompiers, a finalement fait reculer l'exécutif.

### L'austérité contre les services publics

Avant eux, les agents du conseil départemental dénonçaient en février les suppressions de postes et la fermeture de services, envahissant également le conseil départemental. Par la suite, les agents de la route (anciennement la DDR) ont fait grève en juin contre les suppressions d'emplois, interpellant eux aussi le président devant le conseil départemental. Enfin, fin juin, ce fut au tour des salariéEs des missions locales et leurs syndicats, en particulier la CNT, d'envahir le conseil départemental pour dénoncer la baisse du budget

et les futures suppressions d'emplois. Ce qu'il y a de commun à tous ces travailleurEs, ce sont les restrictions budgétaires, les réorganisations de service ou encore

la disparition de service public, tout ceci mené par une mince majorité de « gauche gouvernementale » appuyée par LR et l'UDI en fausse opposition. Tous font face aux mêmes responsables. Unis dans l'action, leurs revendications pourraient peser encore plus lourd pour faire plier l'exécutif départemental. Et ils n'ont pas dit leur dernier mot, car les agents du conseil départemental et leurs syndicats, entre autre la CGT et SUD, appellent une nouvelle fois à la grève jeudi 10 novembre contre la politique antisociale du conseil départemental, pour le service public.

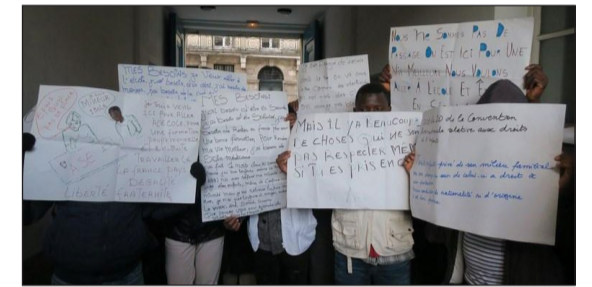
Correspondant

## ROUEN (76)

### La mobilisation impose la mise à l'abri de jeunes en danger!

Jeudi 3 novembre, des associations qui s'occupent de mineurs non accompagnés se sont rassemblées devant les locaux de l'ASE (Aide sociale à l'enfance) pour demander la protection et la mise à l'abri de 12 adolescents à la rue depuis des semaines, pour certains des mois...

L'appel a été lancé par Médecins du Monde, la Ligue des droits de l'homme et le Réseau éducation sans frontières. L'ASE est tenue par la loi d'accueillir les mineurs isolés dès leur arrivée, avec devoir de les héberger, d'assurer un accompagnement socio-éducatif, les soins médicaux, le suivi de leur régularisation, de leur scolarisation... Mais la loi n'est absolument pas respectée!



Des jeunes en danger, mais mobilisés! DR

Des lettres ont été remises à l'arrivée aux salariéEs de l'ASE, leur assurant qu'ils n'étaient pas du tout ciblés par cette action, mais qu'au contraire, nous demandions des moyens pour qu'ils puissent faire leur travail. Plus de 150 personnes sont venues au rassemblement, un midi en semaine... En plus des trois associations appelantes étaient présents la Fédération des parents d'élèves, la Cimade, le Secours populaire, les Restos du cœur, le Réseau solidarité migrants, le syndicat SUD santé sociaux, Welcome, l'AHSETI du Havre, des citoyens, de nombreux artistes, et bien sûr les jeunes concernés qui ont voulu être partie prenante de l'action.

La police était là en force, avec des voitures barrant la rue, des flics à l'intérieur de l'ASE et devant l'entrée...

### On reste jusqu'à satisfaction!

En début d'après-midi, les services de l'ASE ont reçu individuellement trois jeunes, accompagnés d'un adulte, pour leur dire qu'il n'y avait pas de solution d'hébergement pour ce soir. Les jeunes et les manifestantEs qui le pouvaient ont décidé de rester dans la cour de l'ASE jusqu'à ce que l'on obtienne satisfaction. Le jour même, une soixantaine de mineurs arrivés de Calais ont été hébergés, ce qui est très bien. Et personne ne pouvait admettre qu'on ne puisse pas en faire autant pour ces 12 jeunes!

Alors on est restés, et les jeunes ont commencé à déplier leur duvet. C'est seulement à 18h30 qu'une délégation a été reçue par un représentant du préfet, du département et de la direction de l'ASE. Après une discussion pénible, les autorités ont d'abord lâché 10 hébergements. Et enfin, après suspension de séance, elles ont cédé, acceptant la mise à l'abri, provisoirement à l'hôtel, des 12 jeunes concernés. C'est la mobilisation citoyenne pour les mineurs non accompagnés qui a permis de gagner cette première manche. Nous demeurons en alerte quant aux dysfonctionnements de l'ASE dans le département. Nous ne lâcherons pas : un toit, des soins, une école, des papiers, un accompagnement social et éducatif... Ce sont des droits!

Correspondante

Cette situation est la conséquence directe de l'austérité sans fin appliquée aux hôpitaux, accompagnée d'un « management » calqué sur le modèle du secteur privé. Ce sont des centaines de postes qui font défaut, et en bons gestionnaires de la pénurie, les directions hospitalières – pour « rentabiliser » toujours plus – suppriment des jours de RTT, généralisent la polyvalence, ont recours systématiquement à l'intérim et aux contrats précaires. Le personnel (70 à 80% des budgets hospitaliers) reste la « variable d'ajustement » dans des budgets qui ne permettent même pas de maintenir les effectifs d'une année sur l'autre. Conséquence de cette situation, une partie des étudiants infirmiers ne trouvent pas de poste à la fin de leurs études : comme on l'entend souvent dans les manifestations hospitalières, « À l'hôpital y a trop de travail, à l'extérieur y a trop de chômeurs ».

### Gauche et droite responsables

Pour éviter le chômage aux jeunes infirmierEs, les compères Morin/Marguerite ont eu une idée lumineuse : réduire les promotions infirmierEs, fermer les instituts d'aides-soignantEs jugés trop peu « rentables », ce qui leur permet, au passage, de diminuer les budgets formation de la région... tout en pointant la responsabilité du gouvernement PS et de son Agence régionale de santé en l'absence de recrutement des établissements. La Région n'y serait pour rien. Mais comme le dit le tract du NPA distribué dans toute la région : « Assez d'hypocrisie, M. Morin. La "loi Touraine", qui regroupe les établissements, ferme les services et généralise la pénurie, est la suite de la "loi Bachelot" mise en place par le gouvernement dont vous êtes membre en 2009. Vous êtes, tout autant que le gouvernement actuel, responsable

de la pénurie dans nos services. Et vos amis politiques (Sarkozy, Juppé, etc.) annoncent qu'en 2017, s'ils sont élus, ils supprimeront encore plus d'emplois publics! »

La pénurie d'infirmierEs et d'aide-soignantEs que la région s'approprie à organiser, sera un argument supplémentaire pour fermer ou regrouper davantage de services et d'hôpitaux. La solution est à l'exact opposé : refuser la fermeture des IFAS, des IFSI et la réduction du nombre de promotions, afin d'imposer le recrutement indispensable d'infirmierEs et d'aides-soignantEs. Cela nécessite une mobilisation commune des personnels hospitaliers, des étudiantEs en IFSI et en IFAS et des jeunes qui veulent y entrer. Une raison supplémentaire de participer à la journée de grève et de manifestations du mardi 8 novembre à l'appel des fédérations CGT, SUD et FO de la santé.

J.C. Delavigne

### APRÈS LA FERMETURE DES HÔPITAUX, LA FERMETURE DES ÉCOLES D'INFIRMIERS

PUISQUE VOUS NE VOULEZ PAS TRAVAILLER JUSQU'À 72 ANS !!!

... ON EST BIEN OBLIGÉ DE TROUVER DES MOYENS POUR VOUS FAIRE CREVER AVANT DE VOUS PAYER LA RETRAITE!



CHARMAG



Cinéma

# La sociale de Gilles Perret

Sortie le mercredi 9 novembre

Ce film documentaire est un hommage à la Sécurité sociale de 1945 et aux militants qui ont participé à sa création. La réalisation est vivante alternant images d'archives, témoignages, analyses...

Les interventions des ennemis de la Sécurité sociale sont sans ambiguïté. Reichman (mouvement de libération de la Sécu) ne veut plus de cotisations obligatoires à ces « voleurs », et Kessler (Medef) exige uniquement des assurances et fonds de pension. Hélas ce ne sont pas uniquement des élucubrations... Les réformes récentes du gouvernement – la Puma (protection universelle maladie) – ou internes aux caisses – le Tram (traitement en réseau de l'assurance maladie), d'autres en cours d'élaboration (fusion CSG-impôts et prélèvement à la source), et de nombreux rapports (réforme des ALD...), préparent la fiscalisation et le démantèlement des organismes pour détruire les fondements de la Sécu. Dans ce documentaire, beaucoup d'interventions portant sur les origines et fondements de la Sécurité sociale, ses effets positifs, les attaques patronales, les ordonnances de 1967, la privatisation des hôpitaux... Ce sont de bonnes contributions aux débats et aux luttes à engager pour défendre et reconquérir la Sécu.



**Fruit d'un rapport de forces social** Colette Bec (sociologue) participe au débat sur les luttes lorsqu'elle

regrette la stratégie gestionnaire et le manque de projet politique des syndicats sur la Sécu. Cela se reflète

dans les interventions de Philippe Martinez (CGT), même s'il montre à juste titre que le terme de « charges sociales » n'est pas neutre, de Jean-Claude Mailly (FO) qui voit en la Sécu une valeur républicaine, et bien évidemment de Laurent Berger (CFDT) qui veut la rendre plus efficace... en accompagnant les réformes avec le patronat! Cependant, nous ne partageons pas l'opinion de la sociologue lorsqu'elle évoque le « consensus atypique entre chrétiens démocrates, gaullistes, socialistes, et communistes pour une société juste et solidaire », alors que c'est bien le rapport de forces social qui a permis la création de la Sécu. La bourgeoisie a cédé provisoirement pour ne pas tout perdre, et a préparé sa revanche dès le début des années cinquante. Enfermées dans la coalition gouvernementale PCF, SFIO, MRP, ou la soutenue, les organisations ouvrières dominantes n'ont pas cherché à mobiliser les travailleurs pour contrer les mutuelles, les médecins, les patrons... qui ont bloqué la mise en œuvre de plusieurs principes fondamentaux (universalité...) et imposé la présence des patrons dans les conseils d'administration (de 25% en 1945 jusqu'à devenir prédominante en 1965), alors que ce n'est pas à eux de gérer notre salaire socialisé. Un hommage sans réserve est rendu tout au long du film à Ambroise Croizat. Ministre de la Sécurité sociale, il a bien contribué à la fondation de celle-ci et a signé l'ordonnance de sa création en 1945. Mais à la même époque, ministre du Travail, il a appliqué la stratégie du PCF en lançant « la bataille de la production » pour reconstruire l'État capitaliste, étouffant les grèves, qualifiées d'« arme des trusts » par Maurice Thorez...  
**S. Bernard**

Exposition

# La peinture américaine des années 1930

Jusqu'au 30 janvier au musée de l'Orangerie (Paris)



Cette exposition s'ancre dans l'histoire des années de la Grande Crise, de toute évidence une période d'« anxiété » marquée par la misère et le chômage, le New Deal de Roosevelt et la montée du mouvement ouvrier. Des années où l'on pressent aussi que les États-Unis seront impliqués dans une guerre. La peinture réfracte ces tensions. Il est significatif que la toile iconique et ambiguë de Grant Wood, symbole de l'Amérique rurale (qui sert d'affiche à l'exposition) soit presque immédiatement suivie de celle d'Alice Neel représentant le militant syndical et communiste Pat Whalen. Ce portrait idéalise, paraît-il, le physique de Pat Whalen. Mais ce dernier mérite effectivement de ne pas être oublié : une rapide recherche sur internet montre qu'organisateur des travailleurs des ports de la côte Est, il fut en même temps un activiste de l'égalité entre travailleurs noirs et blancs, capable de changer l'état d'esprit d'un équipage de marins blancs en les haranguant, et de faire une descente « musclée » dans un bar pour convaincre le patron de servir les Noirs. Cette digression pour souligner que cette exposition, même si ce n'est pas son seul axe, évoque puissamment une Amérique souvent oubliée par l'histoire dominante. Face à l'atmosphère du temps, certains peintres, d'un réalisme parfois pesant, exaltent la puissance de l'industrie américaine. D'autres peignent la ruralité ou des scènes historiques. D'autres montrent les divertissements de la vie urbaine avec notamment cette scène d'un marathon de danse. L'angoisse marque le tableau d'Edward Hopper « New York Movie », et celui d'Helen Lundeberg qui se figure enfant avec à l'arrière-plan son image à l'âge adulte (« Double portrait of the artist in time »). Arthur Dove est l'auteur de deux des rares œuvres non figuratives de l'exposition avec, parmi elles, un hommage à Louis Armstrong. Le fascisme italien, la guerre d'Espagne transparaissent dans plusieurs œuvres, en particulier avec le « Bombardement » de Philip Guston peint juste après Guernica. Louis Guglielmi a l'ambition de créer un art « prolétarien surréaliste » et fait apparaître le visage de Lénine dans un désert pollué. Enfin, plusieurs œuvres décrivent la condition des Afro-américains. D'un côté ceux-ci subissent la misère économique et la terreur raciste (avec notamment le poignant « American justice » de Joe Jones), mais, d'un autre, ils développent à Harlem une riche vie culturelle. Et il existe l'espoir que, malgré le passé esclavagiste, les Afro-américains pourront apporter leur contribution à la construction des États-Unis transformés : c'est en particulier le message que porte « Aspiration » d'Aaron Douglas. Le dépliant et les panneaux de présentation de l'exposition permettent de mieux se repérer dans le contexte des œuvres. Ces années sont également évoquées dans de brefs extraits de film de l'époque, documentaires (avec notamment celui où les pavés de bois des rues sont récupérés pour se chauffer) ou fictions (comme *Ceux de la zone* et *Les raisins de la colère*). Et après cette exposition, si on en a le temps, ne pas manquer la collection permanente du musée et les « Nymphéas » de Monet.  
**Henri Wilno**

Romans graphiques

# Trois albums de Désirée et Alain Frappier

Dans *l'ombre de Charonne* (Ed. Mauconduit, 2012, 18,50 euros) est leur premier roman graphique qui s'inspire du témoignage particulièrement fort de Maryse, lycéenne proche du PCF et victime de ce massacre de huit manifestants et de centaines de blessés par des compagnies de district de la ville de Paris. Il nous plonge dans l'univers de ceux qui combattaient la guerre et défendaient l'indépendance de l'Algérie, en montrant les interrogations et révoltes suscitées par la politique du gouvernement PS de Mollet, les ambiguïtés du PCF, l'impunité des forces de police, au sein de cercles de lycéens antifascistes...

*La vie sans mode d'emploi. Putain d'années 80!* (Ed. Mauconduit, 2014, 22,50 euros) est un récit autobiographique dans lequel Désirée et Alain Frappier campent avec humour et tendresse les années 1980 à travers la vie d'un immeuble parisien : les prémisses d'un libéralisme triomphant, la précarisation des jeunes, mais aussi la démolition militante avec la récupération de la « Marche de Beurs » contre le racisme et des manifestations contre la loi Devaquet, alors qu'un Yves Montand s'avouant « de gauche tendance reaganienne » vante avec cynisme les vertus du capitalisme à la télé...

Un retour sensible sur une jeunesse, héritière des années 1970, qui veut vivre et lutter, mais perd ses repères. *Le choix* (Ed. La Ville brûle, 2015, 15 euros) est un autre récit autobiographique dans lequel Désirée et Alain Frappier évoquent le drame des enfants condamnés à « porter le chagrin de leurs mères », à une époque où la loi de 1920 interdisait la contraception et faisait de l'avortement un crime contre l'État. Récit d'une enfance trébuchante de droite à gauche, toujours plus loin du



cercle familial, et d'une adolescence bordelaise, où, en 1974, scolarisée à l'institut du Mirail et logée dans un foyer d'étudiantes à proximité du campus universitaire, Désirée « qui ne l'a pas été » croise le chemin des militantes et des militants pour le droit des enfants à naître désirés. Respectivement scénariste et dessinateur, Désirée et Alain ont aussi collaboré à l'album collectif *Détachez vos ceintures!* dont tous les

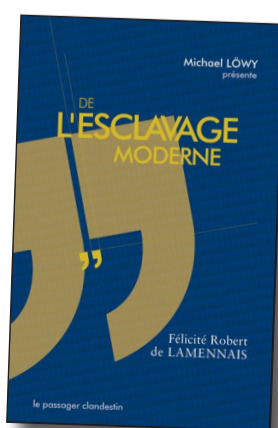
bénéfices sont versés à l'ACIPA de Notre-Dame-des-Landes. Des albums magnifiquement dessinés en noir et blanc, documentés, militants. En attendant leur prochain album en janvier, *Là où se termine la terre* (sur l'histoire d'un Chilien militant du MIR réfugié en France en 1974), les deux auteurs étaient présents pour dédicacer leurs albums à la fête du NPA 33 samedi dernier.  
**Mónica Casanova**

Essais

# (Ré)Éditions, collection du Passager clandestin

Les éditions Le passager clandestin publient une collection de petits textes du 16<sup>e</sup> siècle à nos jours. La réflexion de ces penseurs trouve une actualité dans nos débats, actualité mise en exergue par des essayistes, des militants, contemporains. Ainsi, *De la servitude volontaire* d'Étienne de La Boétie, présenté par Miguel Benasayag, qui nous montre comment une communauté est en danger si « il n'y a pas assez d'hommes et de femmes qui dégagent de l'énergie pour faire (...),

ou pour réfléchir ou mener une action révolutionnaire... ». *De l'esclavage moderne* de Félicité Robert de Lamennais, présenté par Michael Löwy, Neuf ans avant 1848, une dénonciation du sort fait au prolétariat sous la monarchie de juillet, une critique de l'exploitation capitaliste, et un véritable



appel à la résistance populaire. *Évolution et révolution* d'Élisée Reclus, présenté par un certain Olivier Besancenot... Ce mois-ci, la nouvelle parution de cette collection est *Radicaux, réveillez-vous!* de Saul Alinsky, présenté par Marie-Hélène Bacqué (14 euros).  
**Christine et Catherine**  
Entre 7 et 14 euros

**COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA librairie**  
★ la-breche.com  
27 rue Taine 75012 Paris  
Tél. : 01 49 28 52 44 – Fax : 01 49 28 52 43  
Horaires d'ouverture :  
Lundi : 14 h – 20 h, mardi au samedi : 12 h – 20 h

# « Obtenir la justice pour Adama, contre l'impunité des meurtres commis par la police »

**Entretien.** Âgé de 24 ans, Adama Traoré est mort le 19 juillet dernier lors de son interpellation par trois gendarmes à Beaumont-sur-Oise (Val d'Oise). Après la grande marche pour Adama organisée à Paris samedi 5 novembre, nous avons rencontré **Assa Traoré**, sa sœur, qui continue à lutter pour obtenir la vérité et la justice sur la mort de son frère.

## Quel bilan tires-tu de cette nouvelle manifestation ?

C'est pour nous un énorme succès de voir toutes ces personnes qui sont venues pour Adama, soutenir les familles de ceux qui sont victimes de la violence de l'État français, pour obtenir la justice pour Adama, contre l'impunité des meurtres commis par la police, des choses qu'ils font subir à ces citoyens-là... Cette marche, c'était quelque chose de très fort et de très grand. Tout le monde était là, toutes couleurs, toutes confessions, toutes origines confondues, c'est ça qui est fort, c'est ça qui représente la France... Que l'on ait réussi à faire cela, c'est génial !

## Après la manifestation, il y eu le rassemblement place de la République, avec les prises de parole des familles. Dans toutes les interventions, il y avait une cohérence...

Je pense que c'est une très bonne chose, mais je me dis que malheureusement on en vient à répéter les mêmes choses. Ce sont toutes les familles de victimes qui ont pris la parole, et nous, ont était et on sera toujours avec ces familles. Mais si on veut qu'Adama soit une des dernières victimes des crimes et des violences des policiers ou des gendarmes, il faudra faire plus que ça. Alors bien sûr que c'est cohérent, parce que, depuis plusieurs années, c'est toujours le même récit, c'est toujours la même forme... Alors la cohérence, elle est bien visible, elle est palpable... et c'est ça qu'il faut changer !

## Ne penses-tu pas que l'on assiste un peu à une « américanisation » de la situation ici ? Un peu à l'image du mouvement « Black lives matter » en riposte aux crimes racistes de la police...

Oui oui, quand je vois les groupes Black lives matter, je crois qu'ils sont en train de reproduire la même chose que ce qui se passe aux États-Unis... Ce qui se passe en France est une copie conforme de ce qui se passe là-bas, et plus on avance dans le temps, plus ça y ressemble. L'objectif de la marche de samedi, c'est de contrer tout ça. Les flics veulent détruire nos vies en toute impunité...

## À ce propos, que penses-tu des manifestations de policiers qui, depuis plusieurs semaines, demandent qu'on applique systématiquement la présomption de légitime défense dans le cadre de leurs interventions ?

Ce sont des manifestations qui me font peur, qui sont très violentes, qui ne sont pas déclarées, et où ils demandent un permis de tuer en toute légalité. Ils sont cagoules, ils sont armés... Donc ces manifestations devraient nous faire peur, doivent nous faire peur ! Comme je l'ai déjà dit, la France doit faire une révolution si on ne veut pas tomber dans quelque chose où l'on peut tuer légalement, en toute impunité.



Tous les ans, le 17 mars, ou le week-end qui suit, il y a une journée internationale de lutte contre le racisme et le fascisme, et de soutien aux migrantEs. Cela donne lieu notamment en Grèce et au Royaume-Uni à de grandes manifestations, un peu moins nombreuses hélas en France. Cette année, ne serait-il pas important de s'emparer de cette date ?

Bien sûr, bien sûr ! Si on arrive à faire quelque chose, à organiser une grosse journée contre le racisme et les crimes policiers racistes, ce serait un point fort ! Mais avant d'y arriver, il faut sensibiliser tout ces putains de gens qui ne nous connaissent pas, qui nous voient seulement de temps en temps à la télé ! Et ce qu'on entend à la télé, ce qu'on voit à la télé, ce n'est pas forcément vrai ! Le jour où on arrivera à faire un vrai travail de fond pour toucher ces personnes-là... Si on arrive à faire cette grosse journée, ce serait génial ! Les Français vivent souvent dans l'ignorance et avec ce que les médias véhiculent.

## Où en est le traitement judiciaire du dossier d'Adama ? Et quelles sont les prochaines mobilisations sur le sujet ?

Samedi, dans les rues de Paris, nous avons demandé la mise en examen du ou des gendarmes impliqués dans cette affaire. On attend de savoir quel juge sera en charge du dossier. Les gendarmes devront répondre aux multiples questions posées, avant, nous l'espérons, d'être mis en examen.

On est aussi en train de monter l'association « Justice pour Adama ». On a également pour projet l'organisation d'un grand gala. Pour finir, je pense que sur chaque histoire, il faut un ou une porte-parole, pour faire passer l'émotion. Ça m'a particulièrement touchée lors des prises de paroles après la manifestation. Et maintenant il va falloir frapper plus fort, arriver à un truc énorme dans toute la France !

Propos recueillis par **Alain Pojolat**

Dans le même temps, on assiste aussi à la destruction du bidonville de Calais et des campements parisiens. Quel est ton sentiment par rapport au traitement réservé aux migrantEs et réfugiés ? Y a-t-il selon toi quelque chose de commun qui puisse surgir de cela ?

Le traitement qui leur est fait, les conditions de vie qu'on leur impose, ce ne sont pas les valeurs de la France. Historiquement, c'est la France qui est venue chercher les immigrés quand elle avait besoin d'eux. Ils se sont battus à ses côtés, ils ne sont pas arrivés ici comme ça. Aujourd'hui, pour qu'il y ait une convergence, il faut qu'on puisse se mobiliser pour ces personnes-là, puisqu'on ne peut pas rester à regarder sans rien faire... C'est quelque chose d'affreux et de honteux pour

la France. On ne devrait pas être spectateurs de ça, mais au contraire, se mobiliser, faire que les valeurs de la France aillent dans le bon sens, en les traitant dignement.

Dans certains endroits, notamment en Bretagne, on a vu des actes de fraternisation, d'accueil solidaire, de bienvenue aux migrantEs (pique-nique de solidarité, contre-manifestations lorsque le FN appelait à des rassemblements racistes et haineux)...

C'est un message d'espoir qu'il faut vraiment faire circuler. Je pense aussi qu'aujourd'hui tous ces Français voient bien que la France se déshumanise, est irrespectueuse envers les êtres humains... Ces citoyens-là, ils ne veulent plus de ça. Il faut donc faire quelque chose qui redonne l'espoir à tout le monde.

## L'image de la semaine



## Vu ailleurs

**bastal** RÉPRESSION CONTRE LES SANS-TERRE AU BRÉSIL. Ce 4 novembre au

matin, la police brésilienne a envahi un centre de formation du mouvement des travailleurs sans-terre (MST) dans l'État de São Paulo. Les policiers ont agi sans mandat judiciaire, dénoncé le mouvement. Ils ont même fait usage de leurs armes, tirant plusieurs coups de fusil à pompe vers le bâtiment, comme le montre une caméra de vidéosurveillance, et mettant en joue des personnes désarmées. Deux personnes présentes dans l'école ont été blessées.

Le MST est l'un des principaux mouvements sociaux brésiliens. Créé en 1984, à la fin de la dictature, il fédère des centaines de milliers de petits paysans et revendique notamment une véritable réforme agraire face à la concentration de terres entre les mains de gros propriétaires. Le MST a également contribué à la naissance des Forums sociaux mondiaux. D'autres opérations contre le Mouvement des sans-terre se sont déroulées cette semaine dans deux autres États brésiliens, au Paraná et dans le Mato Grosso do Sul, deux régions agricoles du centre. [...]

Pour les sans-terre, les occupations de terrains destinés à être redistribués – mais accaparés par les grands propriétaires – font partie intégrante de leurs modes d'action, pacifiques. Mais ils sont régulièrement qualifiés de « bandits » par les médias conservateurs. Avec le retour au pouvoir de la droite après la destitution de Dilma Rousseff, les sans-terre sont dans le viseur du pouvoir, comme les autres mouvements sociaux tels les sans-toit ou celui des lycéens qui contestent la nouvelle politique d'austérité en occupant plus d'un millier de lycées.

« Au Brésil, la police ouvre le feu sur des militants du Mouvement des sans-terre », Rachel Knaebel, Bastamag, vendredi 4 novembre

## L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai : **10€ = 3 MOIS D'HEBDO** ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

**s'abonner par chèque**, cochez la formule d'abonnement retenue et et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (**chèque à l'ordre de NSPAC**) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM			
Tarif standard	6 mois	1 an	Jeunes/chômeurs/précaires
Hebdo	<input type="checkbox"/> 28 €	<input type="checkbox"/> 56 €	<input type="checkbox"/> 20 € / <input type="checkbox"/> 40 €
Mensuel	<input type="checkbox"/> 22 €	<input type="checkbox"/> 44 €	
Hebdo + Mensuel	<input type="checkbox"/> 50 €	<input type="checkbox"/> 100 €	<input type="checkbox"/> 38 € / <input type="checkbox"/> 76 €
Promotion d'essai	Hebdo + 1 Mensuel offert		<input type="checkbox"/> 3 mois 10 €

ÉTRANGER  
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@npa2009.org

**s'abonner par prélèvement automatique**, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM			
Tarif standard	6 mois	1 an	Jeunes/chômeurs/précaires
Hebdo	<input type="checkbox"/> 14 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 25 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 10 € par trimestre / <input type="checkbox"/> 19 € par trimestre

Titulaire du compte à débiter  
Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Mail : .....

Désignation du compte à débiter  
IBAN : .....  
BIC : .....

Mandat de prélèvement SEPA  
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.  
Numéro ICS : FR43ZZZ554755

Date : ..... Signature obligatoire  
**www.npa2009.org**